

An aerial view of a vibrant coral reef underwater, with deep blue water transitioning to lighter turquoise near the reef. The coral structures are visible at the bottom of the frame.

2023-2024 RAPPORT ESG NOVEMBRE 2025

L'innovation et la responsabilité
au cœur de notre engagement.



**LA TÂCHE EST IMMENSE ET LE TEMPS
PRESSE. SI LE GÉNIE HUMAIN EXISTE,
C'EST ICI ET MAINTENANT QU'IL DOIT
SE MANIFESTER.**

AURÉLIEN BARRAU – LE PLUS GRAND DÉFI DE L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ

1

INFORMATIONS GÉNÉRALES - NOTRE ENGAGEMENT POUR UN AVENIR DURABLE

- Périmètre du reporting.....8
- Informations juridiques et financières9
- Stratégie, modèle d'entreprise et durabilité12
- Pratiques, politiques et initiatives futures17

2

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU CHANGEMENT

- Gouvernance stratégique du Groupe Ora43
- Politique de lutte contre la corruption46
- Chiffre d'affaires de certains secteurs et exclusion47

3

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT, AGIR AVEC RESPONSABILITÉ

- Energie et émissions de GES49
- Risques climatiques66
- Pollution de l'air, de l'eau et des sols73
- Biodiversité75
- Eau80
- Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets84

4

VALORISER L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION

- Effectifs105
- Organisation de travail109
- Santé et sécurité110
- Mesure de précaution112

5

ANNEXES : CADRE DE RÉFÉRENCE ET DONNÉES CLÉS

- Annexe 1 : Table de correspondance des indicateurs VSME138
- Annexe 2 : Sites et implantations140

Le Groupe Ora s'est engagé dans une transformation profonde visant à intégrer progressivement les enjeux de durabilité au cœur de son modèle et de ses pratiques.

Cette démarche nous conduit à questionner en permanence notre impact environnemental, à faire évoluer nos approches de conception, à optimiser l'utilisation des ressources, à structurer la gestion de nos déchets et à renforcer nos actions en faveur de la préservation du vivant.

Aujourd'hui, nous évoluons vers un écosystème plus agile et collaboratif, dans lequel la sobriété, l'innovation et les principes de l'économie circulaire orientent nos choix et nos arbitrages.

Mais cette évolution ne se limite pas à l'amélioration de l'existant : elle nous invite à interroger plus largement les modèles, les usages et les récits qui structurent nos métiers et ceux de nos clients.

En tant que groupe de conseil, de design et de fabrication, nous assumons pleinement ce rôle d'éclaireur qui nous oblige à explorer, à expérimenter et à ouvrir de nouvelles voies.

Dès les premières étapes de conception, nous intégrons ainsi une approche éco-socio-responsable qui s'inscrit sur l'ensemble du cycle de vie de nos productions : du design à la fabrication, du transport à l'usage, jusqu'à l'anticipation du recyclage et des potentielles secondes vies des matériaux.

Nous accompagnons nos clients dans cette dynamique de transformation, en concevant des expériences retail et design à la fois immersives et impactantes, et en recherchant systématiquement des solutions permettant d'améliorer leur impact social tout en réduisant leur empreinte environnementale.



Thibaut de Malèzieux

Président du Groupe Ora

**“EXPLORER,
EXPÉRIMENTER ET
OUVRIR DE
NOUVELLES VOIES ;
C’EST LE RÔLE
D’ÉCLAIREUR QUE
NOUS ASSUMONS”**

LA RSE AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION

Cela fait près de 10 ans que notre Groupe ORA a démarré sa transformation en s'intéressant progressivement à son impact climatique, à ses matériaux, à l'éco-conception de ses produits, à la gestion de ses déchets, à la préservation et la régénération du vivant, à l'intégration de savoir-faire complémentaires et stratégies pour conduire, diffuser et encourager le changement.

Aujourd'hui nous sommes un véritable éco-système intersectionnel et collaboratif, qui intègre la démarche de sens et d'éco-socio-conception dès les premières étapes du projet, mais surtout qui en assure la maîtrise sur l'ensemble du cycle de vie.

Cette force d'intégration systémique et holistique ; du concept, au sourcing, en passant la production, le transport, l'usage et la fin de vie... est la garantie de notre démarche responsable. Il s'agit de notre plus grande force. Par elle nous sortons d'une vision « product centric » et posons les bases d'un nouveau modèle « project centric ».

**ENSEMBLE, CULTIVONS UNE EMPREINTE POSITIVE EN PLAÇANT LA
DURABILITÉ AU SERVICE DE LA CRÉATIVITÉ.**

INFORMATIONS GÉNÉRALES - NOTRE ENGAGEMENT POUR UN AVENIR DURABLE

PÉRIMÈTRE DU REPORTING

Ce document constitue le rapport extra-financier du Groupe Ora, élaboré conformément aux recommandations de la Commission Européenne dans le cadre de la norme volontaire d'information sur la durabilité destinée aux petites et moyennes entreprises (VSME).

La structure ainsi que les informations contenues dans ce rapport respectent l'option B de l'annexe 1 du règlement, incluant à la fois le module de base et le module complet.

Champ d'application

Le présent rapport est établi sur une base consolidée et couvre l'ensemble des activités d'Ora et de ses filiales pour les années 2023 et 2024. Toutes les données et indicateurs recommandés par le standard VSME y figurent sans omission, pour l'ensemble des sociétés acquises avant le 31/12/2024.

Finalité du reporting

Ce rapport a pour objectif d'informer l'ensemble des parties prenantes sur nos résultats extra-financiers de manière claire et transparente. Il met en avant les engagements et les initiatives du Groupe Ora en matière de durabilité, tout en assurant l'alignement sur les Objectifs de Développement Durable, en intégrant des indicateurs précis sur notre empreinte carbone, notre gestion des ressources, notre impact social et notre gouvernance responsable.

WE SUPPORT



Dans le cadre de notre engagement continu en faveur du **Pacte mondial des Nations Unies** et de ses Dix Principes, ce rapport décrit nos efforts pour soutenir et faire respecter les principes universellement acceptés dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Vous pouvez consulter notre Communication sur les progrès et d'autres activités et engagements sur notre profil de participant sur le site Web du Pacte mondial des Nations Unies [ici](#).

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

Ora SAS

50-54 rue Calmette et Guérin 78500 SARTROUVILLE

Capital social : 53 850 Euros

Code NACE : 7022Z

Résultats financiers 2024

Chiffre d'affaires Groupe : 82.9 M€

Bilan : 88.7 M€

Structure de l'actionnariat

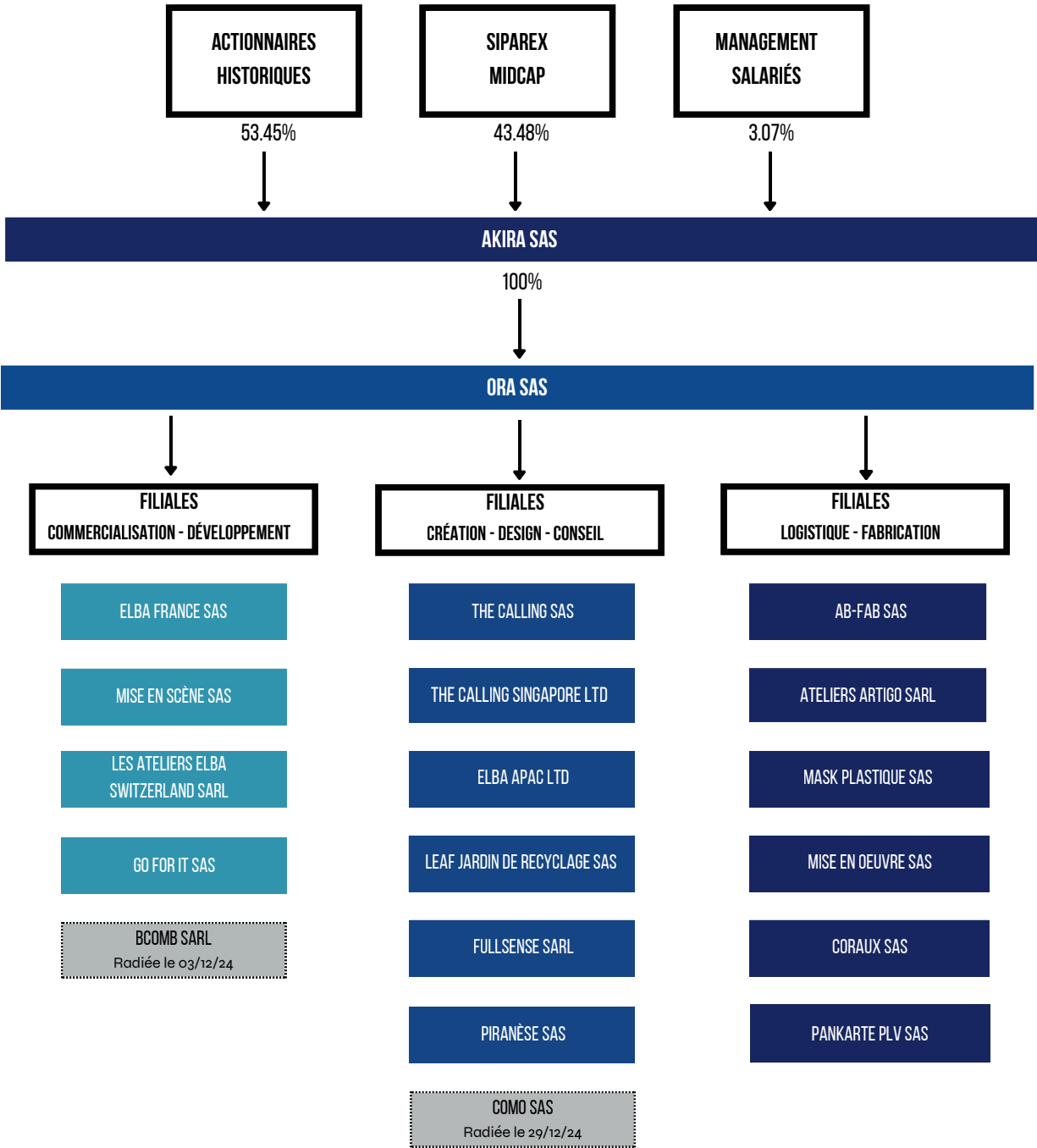
La structure actionnariale actuelle du Groupe Ora (anciennement Groupe ELBA) repose sur une combinaison d'investisseurs historiques et de nouveaux entrants.

- Thibaut de Malézieux, le fondateur, est un actionnaire clé et conserve une part significative du capital.
- Adaxtra Capital et Bpifrance sont des partenaires historiques qui ont renouvelé leur engagement en réinvestissant dans cette nouvelle phase de développement.
- Siparex Midcap 4 est entré au capital en 2024 dans le cadre d'une opération structurante visant à soutenir la croissance du groupe, notamment à l'international.
- L'équipe de management se répartit un peu plus de 3% du capital dans le cadre d'un « management package » mis en place en 2024.

Cette configuration capitalistique vise à soutenir une stratégie ambitieuse de croissance organique et externe, avec un objectif de chiffre d'affaires supérieur à 100 M€ à moyen terme.

ORGANIGRAMME DES SOCIÉTÉS DU GROUPE ORA

AU 31/12/2024





STRATÉGIE, MODÈLE D'ENTREPRISE ET DURABILITÉ



Activités et savoir-faire

Offre de produits et services

Le Groupe ORA conçoit, produit et déploie des dispositifs d'activation de marque, couvrant le conseil et le design, la production sur mesure, le déploiement opérationnel et des solutions de visualisation 3D et d'innovation digitale.



Des marchés à forte valeur

Marques, retail et expériences premium

Le Groupe ORA intervient principalement sur des marchés B2B, auprès de marques et d'enseignes des secteurs du retail, du luxe, de la mode, des vins & spiritueux et du lifestyle, en France et à l'international.



Un écosystème de confiance

Partenaires, clients et savoir-faire

Le Groupe ORA s'appuie sur des relations directes avec des clients grands comptes et un réseau de fournisseurs spécialisés, en privilégiant des partenariats durables et une approche de co-construction des projets.



Une croissance responsable

Stratégie et engagements durables

La stratégie du Groupe ORA intègre les enjeux de durabilité à travers l'éco-conception, l'optimisation des ressources et de la logistique, le pilotage digital des projets et la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux.

Piloter la transformation de notre modèle de gouvernance

Le Groupe ORA a pour volonté d'offrir à ses clients, marques et annonceurs, des produits et services de grande qualité, respectueux de l'environnement et sécurisés.

Notre identité et notre notoriété reposent sur des Valeurs et des Principes Ethiques forts. Nos Valeurs sont la Passion, l'Innovation, le goût d'Entreprendre, l'Ouverture d'Esprit, la quête de l'Excellence et le sens des Responsabilités.

1

EXIGENCE

Nous plaçons l'exigence au cœur de nos pratiques, en veillant à la qualité de nos réalisations. Cette exigence s'exprime également dans notre volonté de progresser en continu, notamment sur les plans environnemental, social et éthique.

2

AUDACE

Nous cultivons l'audace pour faire évoluer nos métiers, questionner les standards et explorer de nouvelles approches. Elle nous permet d'innover, d'expérimenter et de concevoir des solutions plus responsables.

3

ENGAGEMENT

Nous inscrivons nos actions dans la durée, avec un engagement concret auprès de nos collaborateurs, de nos partenaires et de nos clients. Cet engagement se traduit par une responsabilité assumée, une démarche de progrès continue et une volonté d'agir collectivement face aux enjeux sociaux et environnementaux.

Dialoguer et avancer ensemble

Au sein du Groupe ORA, nous sommes convaincus que le dialogue et la co-construction avec nos parties prenantes constituent des leviers essentiels pour construire une performance durable et responsable.

Notre approche repose sur une écoute active, une communication transparente et la volonté de progresser collectivement, en associant toutes les parties concernées par nos activités.

Le Groupe ORA entretient un dialogue régulier et structuré avec l'ensemble de ses parties prenantes :



Nous identifions et analysons en permanence leurs attentes pour mieux comprendre :

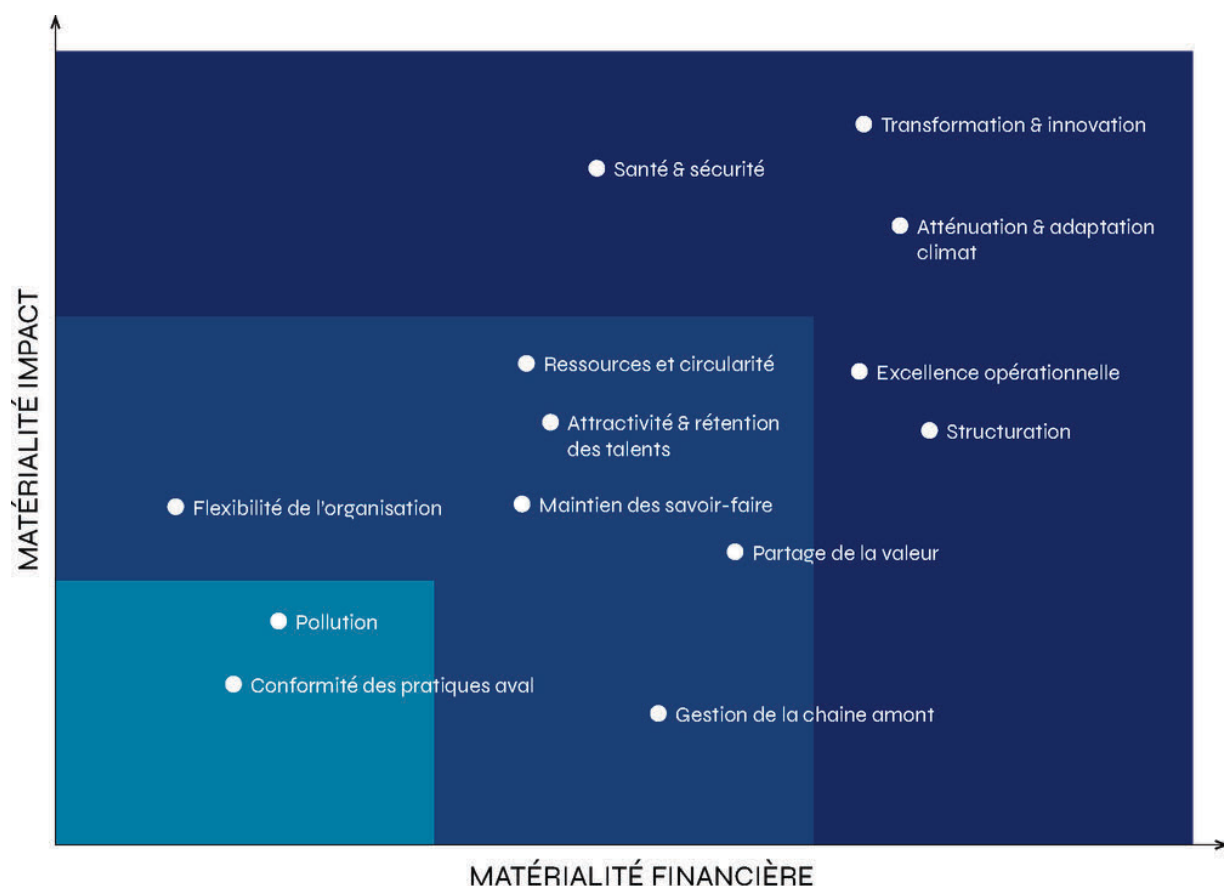
- les enjeux économiques ;
- sociaux, sociétaux ;
- environnementaux auxquels nous devons répondre.

Des échanges formalisés (enquêtes de satisfaction, entretiens, ateliers collaboratifs, comités de suivi) sont organisés tout au long de l'année pour renforcer cette dynamique d'écoute et d'amélioration continue.

Notre matrice de double matérialité

L'analyse de matérialité d'impact et de matérialité financière a représentée pour nous une étape très importante. Cette démarche, initialement entreprise dans le cadre de la directive CSRD, bien que le groupe ne réponde plus aujourd'hui aux critères imposés par cette réglementation, a été menée jusqu'à son terme afin d'en tirer tous les bénéfices pour l'organisation.

Cette dernière s'inscrit parfaitement dans la feuille de route stratégique du groupe, nous garantissant d'adresser en priorité les enjeux les plus importants. Elle nous offre ainsi l'opportunité de réévaluer et réaligner l'ensemble des politiques du Groupe Ora en tenant compte des enjeux à court terme (2030), et à long terme (jusqu'à 2050). Cette démarche contribue ainsi à orienter les actions et les priorités du groupe pour une performance durable et responsable.





PRATIQUES, POLITIQUES ET INITIATIVES FUTURES

Depuis près de 10 ans, le Groupe ORA s'est engagé dans une transformation progressive et concrète, questionnant en profondeur son impact climatique, repensant l'utilisation des matériaux, intégrant l'éco-conception, structurant la gestion des déchets et agissant pour la préservation et la régénération du vivant. Au fil des années, nous avons enrichi nos savoir-faire et nos méthodes afin d'accompagner, diffuser et accélérer le changement au sein de notre organisation.

Dans cette dynamique, le Groupe ORA poursuit une transition ambitieuse vers une économie plus durable, en s'appuyant sur une politique environnementale structurée et des objectifs chiffrés. Nos engagements portent notamment sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation responsable des ressources, la promotion de l'écoconception, la réduction et la valorisation des déchets. Les cibles précises et les indicateurs associés sont détaillés dans le chapitre « Cibles et objectifs » du présent rapport.

Nos politiques sociales et d'achats responsables sont également structurées autour de l'inclusion, de la diversité, de l'égalité femmes-hommes, de la prévention des discriminations, ainsi que de l'évaluation et de l'audit de nos fournisseurs, avec l'intégration systématique de clauses sociales et environnementales dans nos contrats.

Pour l'avenir, nos initiatives s'articulent autour de :

- La digitalisation et l'innovation (analyse de cycle de vie, solutions circulaires, matériaux innovants),
- L'intégration des exigences de la CSRD dans notre gouvernance,
- Le renforcement de la formation continue et de la sensibilisation des collaborateurs,
- Le développement de partenariats territoriaux et associatifs,
- Le déploiement d'investissements dans l'efficacité énergétique,
- L'engagement dans des démarches de certification et de labellisation (ISO 14001, FSC®, PEFC, Imprim'Vert),
- La communication transparente et régulière de nos progrès en matière de RSE.

L'ensemble de ces actions et engagements est suivi par des indicateurs précis, des audits réguliers et une publication annuelle de nos résultats, garantissant ainsi la transparence et la crédibilité de notre démarche de développement durable.

10 ans de RSE - Environnement

2015	Premier bilan GES Groupe (Scope 1,2&3)
2018	Installation photovoltaïque (Sartrouville 2)
2019	ELBA - Certification EcoPopai PANKARTE - Certification FSC® Mise en place du bilan GES et de l'outil ClimateCalc
2020	Vélos électriques à disposition des collaborateurs
2021	GROUPE ELBA - Certification FSC® PANKARTE - Labellisation Imprim'Vert ABFAB - Labellisation Imprim'Vert Première Fresque du Climat
2022	GROUPE ELBA - Certification ISO 14001 Création de la gamme ECOLUTIV
2023	Première participation au CDP Lancement des Green Morning
2024	ORA - Certification PEFC Développement de l'outil ORA Scoring

10 ans de RSE - Social

2018

Aménagement des terrasses sur tous nos sites

2019

Enquête Best Place to Work

2021

Séances d'ostéopathie proposées aux salariés chaque semaine

2022

Salle de repos (Sartrouville 2)
Mécène Fondateur du 1er train pour l'Égalité des Femmes

2024

ARTIGO - Labellisation EPV

10 ans de RSE - Gouvernance

2019

Premier bilan RSE
Création de Leaf
PANKARTE - EcoVadis Silver

2020

GRUPE ELBA - Adhésion au Global Compact
GRUPE ELBA - EcoVadis Silver

2021

Création de l'association Res'Art
Mise en place d'une politique éthique et achats responsables

2022

GRUPE ELBA - EcoVadis Gold
PANKARTE - EcoVadis Gold

2023

AB-FAB - EcoVadis Platinum
GRUPE ELBA - CyberVadis 665/1000

2024

Pour ses 18 ans d'existence, Groupe ELBA devient ORA
Entrée au capital de Siparex Midcap 4
Adhésion à la communauté Coq Vert

Contribution aux objectifs de développement durable

En tant que signataire, depuis 2020, du Pacte Mondial des Nations Unies, Ora s'engage à respecter ses dix principes fondamentaux, à les traduire dans sa stratégie, et à contribuer, par ses actions, politiques et opérations quotidiennes aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Parmi les 17 ODD, nous ciblons en priorité les objectifs identifiés comme matériels :

- ODD 3 (Bonne santé et bien-être) : par notre démarche active de prévention des risques professionnels, la couverture complémentaire des frais de santé et le suivi médical des salariés.
- ODD 8 (Travail décent et croissance économique) : via une politique sociale et salariale progressiste, le partage de la valeur, et une politique RH inclusive.
- ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) : par l'amélioration continue de nos outils et de notre organisation, la R&D et l'excellence opérationnelle.
- ODD 12 (Consommation et production responsables) : par l'éco-conception, la gestion des déchets, et la traçabilité des matières premières certifiées FSC® ou PEFC.
- ODD 13 (Lutte contre le changement climatique) : par la mesure et la réduction de nos émissions de GES, l'efficacité énergétique, et l'adaptation au changement climatique.
- ODD 15 (Vie terrestre) : par une politique forestière ambitieuse visant le zéro déforestation, la préservation des écosystèmes et la prévention de la pollution.

Une gouvernance engagée

Notre lettre d'engagement, signée par M. Thibaut de Malézieux, président du Groupe Ora, témoigne de notre volonté d'ancrer cette démarche au plus haut niveau de l'organisation. Nous nous engageons également à communiquer avec l'ensemble de nos parties prenantes en toute transparence et en toute bonne foi, via la publication annuelle de notre rapport RSE. Ce dernier constitue notre Communication sur le Progrès (COP) et décrit les efforts réalisés pour mettre en œuvre les dix principes Pacte Mondial et ainsi contribuer aux Objectifs de Développement Durable.



Politique environnementale

Chez Ora nous reconnaissons que la santé à long terme de notre activité est directement liée à la santé de la planète et de ses habitants. Nous recherchons en permanence des solutions qui permettent de réduire notre empreinte écologique et qui puissent servir d'exemples à nos semblables. Parmi nos efforts de progrès constants, nous nous engageons à :

- Mettre la préservation de l'environnement au centre de nos processus de gouvernance et de notre stratégie, notamment en établissant les systèmes de management et les responsabilités adaptés à notre organisation.
- Mesurer les impacts environnementaux de l'ensemble de nos filiales, que se soit sur leurs activités directes ou leur chaîne de valeur.
- Réduire notre empreinte sur l'environnement par tout moyen à notre disposition, et notamment :
 - En concourant à l'atténuation du changement climatique, au travers de la réduction de nos émissions de GES ;
 - En évaluant nos risques physiques et en adaptant nos activités au changement climatique ;
 - En utilisant efficacement les ressources naturelles afin de réduire la pression sur les milieux et la biodiversité ;
 - En promouvant les principes de l'écoconception et de la circularité auprès de nos parties prenantes et en repensant nos modèles d'affaires, nos produits et nos services ;
 - En sensibilisant nos salariés et partenaires à la préservation de l'environnement ;
 - En engagement nos fournisseurs et contractants dans une démarche d'amélioration;
 - En limitant les risques de pollution dans nos activités directes par l'adoption d'une gestion appropriée de nos intrants et de nos déchets ;
 - En participant à des initiatives de compensation ou de restauration des écosystèmes.

- Assurer nos obligations de conformité, qu'elle soit réglementaire ou vis-à-vis des attentes de nos parties prenantes.
- Améliorer en continu nos performances environnementales via la définition d'objectifs, d'indicateurs et de plans d'action pertinents et en réalisant un suivi régulier de ses derniers.
- À communiquer régulièrement et en toute transparence avec nos parties prenantes sur les résultats de notre politique environnementale.

Cette politique environnementale s'applique à l'ensemble des filiales du Groupe Ora et à la totalité de leurs activités. Elle est portée à la connaissance de nos parties prenantes par tout moyen et fait l'objet de déclinaisons thématiques détaillées fixant les objectifs à moyen et long terme.

Ainsi, dans le but de renforcer son engagement en faveur de la protection des écosystèmes, Ora a intégré en 2024 un volet dédié à la politique forestière au sein de sa politique environnementale. Cette démarche s'inscrit dans une volonté affirmée de promouvoir une gestion responsable des ressources forestières et d'assurer la pérennité des forêts.

La politique forestière du Groupe s'articule autour de principes clairs, d'engagements forts et d'actions concrètes. En tant que grand consommateur de matières premières issues des forêts, le Groupe Ora dans son ensemble reconnaît la nécessité de préserver ces milieux naturels, essentiels à la biodiversité, mais également à la régulation du climat et du cycle de l'eau, et constituant aussi une valeur économique, culturelle et, dans certains cas, religieuse, que l'entreprise souhaite respecter et préserver.

Le Groupe s'engage ainsi à atteindre l'objectif de zéro déforestation et de zéro dégradation, en s'appuyant sur différents dispositifs de référence, notamment les certifications FSC® et PEFC, ainsi que sur les exigences du règlement européen sur la déforestation (RDUE).

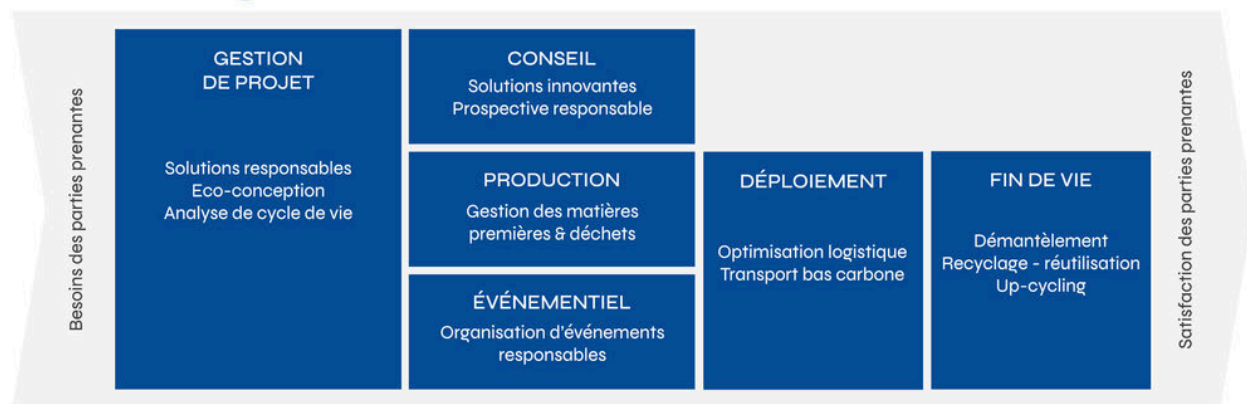
Ora s'appuie enfin sur son Système de Management Environnemental pour identifier, mesurer et réduire ses impacts significatifs, via des plans d'actions et des objectifs chiffrés adaptés à chaque processus. Nous avons défini des objectifs SMART, c'est-à-dire Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis, afin d'assurer un suivi efficace de nos progrès.

PILOTAGE ET DÉPLOIEMENT DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

01 MANAGEMENT

DIRECTION GROUPE Stratégie - Décisions d'investissement	DIRECTION RSE & DURABILITÉ Pilotage - Veille - Contrôle
---	---

02 RÉALISATION



03 SUPPORT

ACHATS RESPONSABLES Sourcing responsable & évaluation des fournisseurs	RH COMMUNICATION Formation & sensibilisation des collaborateurs	FINANCE COMPTABILITÉ Suivi des CAPEX/OPEX responsables	SERVICES GÉNÉRAUX Fonctionnement efficace des installations & équipements
--	---	--	---

Politique sociale & éthique

Pour tendre vers le développement durable tout en restant compétitif, il est essentiel de mettre les êtres humains au centre de son activité et de ses préoccupations. Qu'il s'agisse d'assurer une évolution professionnelle enrichissante et respectueuse pour nos salariés, ou d'encourager les pratiques éthiques auprès des différents publics qui touchent notre environnement direct et indirect, le Groupe Ora s'engage à mobiliser tous les moyens disponibles pour respecter et faire respecter scrupuleusement les droits de l'Homme. Ora s'engage notamment :

À PROPOS DU TRAVAIL DES ENFANTS

- À ne pas faire travailler des enfants en dehors des dispositions prévues par la loi française, dans laquelle le travail est autorisé à partir de 16 ans (ou à compter de 14 ans pour des travaux légers pendant les vacances scolaires sur autorisation de l'inspection du travail). Ces dispositions permettent d'éviter les pires formes de travail des enfants ;
- À ne pas employer d'enfants de moins de 18 ans pour des travaux dangereux ou lourds, sauf dans le cadre d'une formation dans le cadre des lois et règlements nationaux approuvés.

À PROPOS DU TRAVAIL FORCÉ ET OBLIGATOIRE ET DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

- À éliminer toutes les formes de travail forcé et obligatoire en considérant le travail comme un acte volontaire et basé sur le consentement mutuel, sans menace de sanction ;
- À bannir le travail forcé ou obligatoire, y compris, mais sans s'y limiter, les caractéristiques suivantes :
 - Violence physique et sexuelle ;
 - Travail en servitude ;
 - Retenue de salaire, paiement des frais d'emploi et/ou paiement d'un dépôt pour commencer à travailler ;
 - Restriction de mobilité ou de mouvement ;
 - Confiscation du passeport et des documents d'identité ;
 - Menaces de dénonciation aux autorités.
- À lutter contre toutes les formes de traite ou de trafic des êtres humains en promouvant le respect des droits fondamentaux, en sensibilisant nos parties prenantes et en renforçant nos actions pour prévenir, détecter et éradiquer toute forme d'exploitation.

À PROPOS DES DISCRIMINATIONS EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE PROFESSIONS

- À s'assurer que les pratiques en matière d'emploi et de profession sont non discriminatoires.

À PROPOS DE LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

- À respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective garantie par la législation française ;
- À laisser la liberté d'établir ou de s'affilier à des organisations de travailleurs de leur choix ;
- À respecter l'entière liberté des organisations de travailleurs d'élaborer leurs règles et constitutions ;
- À respecter le droit des travailleurs à se livrer à des activités licites liées à la formation, l'adhésion ou l'appui à une organisation de travailleurs, ou de s'abstenir de le faire, et ne pas discriminer ni sanctionner les travailleurs pour l'exercice de ces droits ;
- À négocier de bonne foi avec des organisations de travailleurs légalement établies et/ou leurs représentants dûment sélectionnés et produire les meilleurs efforts pour parvenir à un accord de négociation collective ;
- À appliquer la convention collective le cas échéant.

CONCERNANT LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

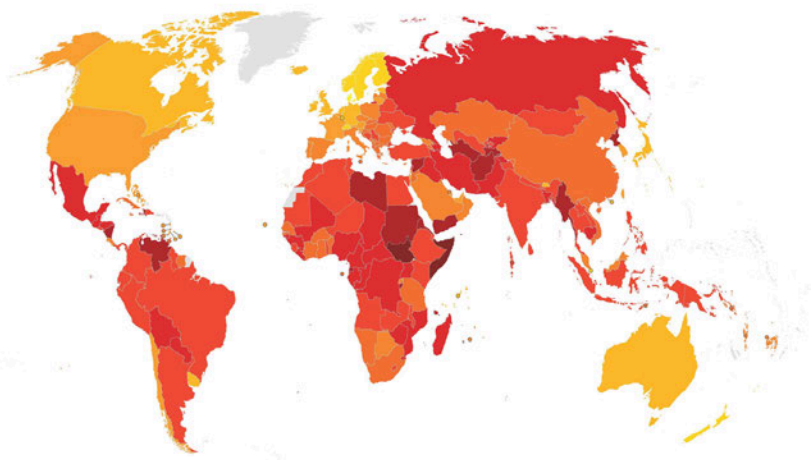
- À œuvrer pour offrir à nos collaborateurs un environnement de travail agréable, sain et sûr, notamment :
 - En faisant la promotion d'une culture de sécurité proactive à tous les niveaux de l'organisation ;
 - En identifiant et en évaluant régulièrement les risques pour mettre en place des mesures préventives efficaces ;
 - En formant et en sensibilisant continuellement les collaborateurs aux bonnes pratiques de sécurité ;
 - En encourageant le signalement des situations dangereuses et des quasi-accidents sans crainte de répercussions ;
 - En intégrant la prévention des accidents dans tous les processus opérationnels et décisions stratégiques ;
 - Enfin, en assurant toutes nos obligations réglementaires en matière de santé et de sécurité de nos salariés.

Nos engagements ne se limitent pas à nos propres activités: ils s'étendent à l'ensemble de notre chaîne de valeur. Nous portons une attention particulière au respect de comportements éthiques de la part de nos fournisseurs et partenaires. Dans cette optique, nous sélectionnons en priorité des contractants implantés en France et en Europe, ce qui nous permet de considérer un risque faible pour plus de 95% de nos achats.



CORRUPTION PERCEPTIONS INDEX 2024

The perceived levels of public sector corruption in 180 countries/territories around the world.



Pour nos partenaires situés en dehors de l'Union Européenne, nous nous basons sur les données fournies par Transparency International. Nous appliquons une politique de référencement particulière pour les fournisseurs situés dans des pays ayant un indice de perception de la corruption inférieur à 50. Cette démarche vise à garantir que, même en dehors de notre zone géographique privilégiée, nos standards en matière d'éthique et de responsabilité soient respectés. Ainsi, la sélection de ces fournisseurs repose sur l'appui de référentiels tiers reconnus, afin de limiter au maximum les risques potentiels associés à ces collaborations.

Concrètement, seuls les fournisseurs présentant des résultats satisfaisants aux évaluations EcoVadis ou aux audits SMETA sont retenus. Ces dispositifs d'évaluation permettent d'assurer que nos partenaires respectent les exigences en matière de responsabilité sociale, environnementale et éthique que nous considérons comme essentielles pour l'ensemble de notre chaîne de valeur.

La déclinaison de nos engagements se matérialise par la remise systématique de codes de conduite éthiques, tant à nos collaborateurs qu'à nos fournisseurs. En interne, ces exigences sont soutenues par des procédures écrites précises, couvrant notamment la santé et la sécurité, la formation, les voyages et cadeaux d'entreprise, ainsi que les dispositifs destinés aux lanceurs d'alerte.



Politique d'achats responsables

La politique d'achats responsables du groupe Ora repose sur une gouvernance structurée, intégrant dès la sélection des fournisseurs des garde-fous financiers, éthiques et RSE. Elle vise à concilier performance économique, transparence et responsabilité environnementale, tout en soutenant le développement local.

Nos engagements en matière d'achats reposent sur les cinq grands principes suivants :

- Privilégier l'éco-sourcing de matières premières recyclables, durables, et si possible recyclées ;
- Privilégier les approvisionnements de proximité et une relation fournisseur basée sur le respect mutuel et la confiance ;
- Collaborer avec des fournisseurs engagés en matière de RSE ;
- Garantir la traçabilité de l'ensemble des matières premières et la transparence de notre chaîne d'approvisionnement ;
- Participer à la préservation de la biodiversité et des forêts au travers des certifications FSC® et PEFC.

Ce chapitre présente les principes de gouvernance, les mécanismes d'évaluation et de sélection des fournisseurs, ainsi que la cartographie de la proximité géographique des partenaires, illustrant concrètement la démarche responsable du groupe.

La Direction Achats Groupe pilote l'ensemble du dispositif à l'aide d'un tableau de bord de suivi des achats responsables. Une procédure Achats Responsables encadre chaque étape du processus, du sourcing à la contractualisation, et sert de guide aux acheteurs. Le service Achats coordonne les opérations et demeure le référent principal dans la gestion des relations fournisseurs.

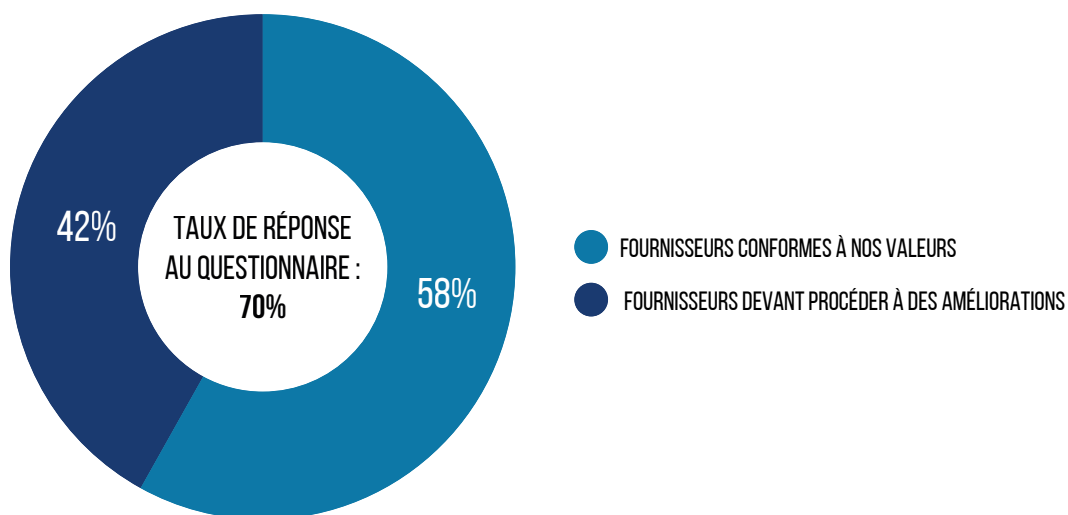
Au cours des cinq dernières années, l'ensemble des acheteurs du groupe a bénéficié d'une session de formation dédiée aux achats responsables. Cette formation a permis de renforcer leur compréhension des enjeux majeurs liés à leur activité, en mettant particulièrement l'accent sur l'éthique, la lutte contre la corruption, le respect des droits de l'Homme et la préservation de l'environnement tout au long de la chaîne de valeur.

Ce programme de sensibilisation s'inscrit dans une démarche structurée, inspirée par les principes de la norme ISO 20400, qui définit les bonnes pratiques en matière d'achats responsables. Ainsi, chaque acheteur dispose des connaissances nécessaires pour intégrer ces enjeux dans ses missions quotidiennes, contribuant à la mise en œuvre de la politique d'achats responsables du groupe.

Les critères RSE sont donc intégrés de manière systématique dans les processus de sélection et d'évaluation des fournisseurs. Cette évaluation repose sur un questionnaire digitalisé, décliné en deux versions :

- Une version simplifiée et facultative, utilisée pour les petits fournisseurs ;
- Une version complète et obligatoire, appliquée pour les achats supérieurs à 80 000€.

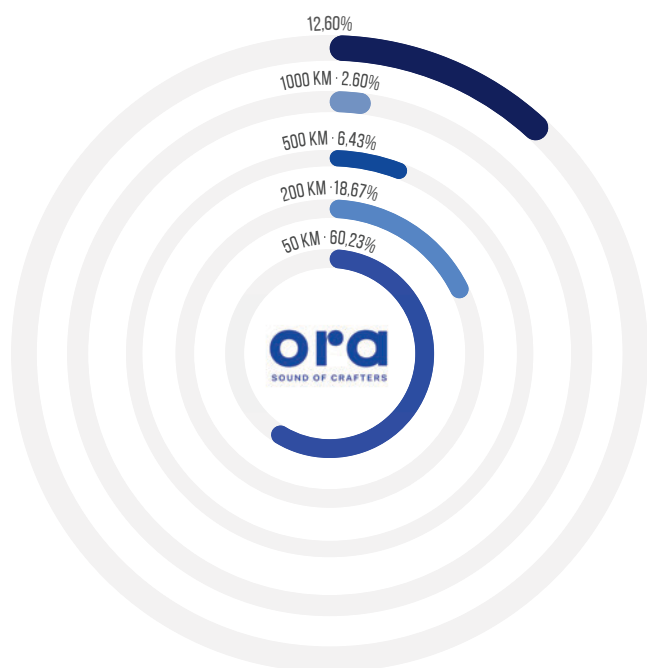
ÉVALUATION RSE DES FOURNISSEURS



Chaque ouverture de compte fournisseur est soumise à une vérification de la santé financière, du taux de dépendance au chiffre d'affaires (inférieur à 33 %) et de l'engagement RSE, formalisé par la signature du code de conduite et du contrat d'engagement éthique.

LE GROUPE VEILLE ÉGALEMENT À LA CONFORMITÉ DE SES PARTENAIRES AVEC PLUSIEURS RÉFÉRENTIELS RECONNUS, PARMI LESQUELS FSC[®], IMPRIM'VERT, ISO 14001 ET ECOVADIS, GARANTISSANT LE RESPECT DES MEILLEURES PRATIQUES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES.

RATIONALISATION DU PANEL FOURNISSEURS



Dans une logique d'efficacité et de qualité, Ora poursuit un objectif stratégique de rationalisation du panel fournisseurs.

Cette démarche vise à renforcer la fidélisation, à améliorer la qualité des échanges et à assurer un meilleur contrôle des performances.

La cartographie des achats illustre concrètement cette politique d'ancrage territorial. En 2024, à l'échelle de l'ensemble du Groupe, plus de 60 % des montants dépensés ont été réalisés auprès de fournisseurs situés à moins de 50 km.

Et, près de 80 % des achats sont effectués dans un rayon inférieur à 200 km et 88% à moins de 1000 km, confirmant la priorité donnée aux approvisionnements de proximité. Reste cependant un socle de 12% d'achats effectués au-delà de 1000 km, souvent réalisés en ligne, et pour lesquels les quantités achetées ou la spécificité rendent l'approvisionnement auprès d'un fournisseur local très difficile. Malgré tout, le travail de sourcing effectué au quotidien par nos acheteurs nous permet de viser un objectif de 85% d'achats effectués à moins de 200 km d'ici 2 à 3 ans.

Cette répartition illustre la volonté du groupe de réduire ses émissions de CO₂ et de soutenir le développement économique local.

Enfin, le groupe ORA est signataire de la Charte pour des Relations Fournisseurs et Achats Responsables, réaffirmant son engagement à instaurer des relations équilibrées, durables et transparentes avec ses partenaires économiques.

Politique de protection des données

Face à l'augmentation significative des menaces de cybersécurité et à la sophistication croissante des attaques informatiques, Ora a décidé d'apporter une réponse adaptée à ces enjeux. Dans cette perspective, le Groupe a mis en place en 2024 une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) qui s'applique à l'ensemble de ses sociétés, de ses ressources et de ses prestataires informatiques.

Cette politique a pour vocation d'assurer la protection des données, de prévenir les cyberattaques, de préserver la réputation de l'entreprise, de garantir le respect des réglementations en vigueur, et de renforcer la résilience des activités du Groupe. Elle est déployée en complément du plan de reprise des activités, offrant ainsi un cadre permettant de minimiser les menaces ainsi que les impacts potentiels sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes.

L'objectif principal de cette PSSI consiste à définir des standards de sécurité minimale pour chaque entité du Groupe et à encadrer la réponse appropriée aux menaces, afin de protéger les données des clients, des partenaires, des salariés et de toutes les parties prenantes. Les axes majeurs de notre politique sont :

ORGANISATION DE LA FONCTION INFORMATIQUE

Structuration claire des responsabilités et des missions liées à la sécurité des systèmes d'information au sein du Groupe.

PROCÉDURES CLÉS

Mise en place de procédures essentielles telles que la cartographie des ressources, la gestion des risques et des incidents, ainsi que le plan de reprise d'activité

GESTION DES ACTIFS

Encadrement de la gestion des actifs matériels et immatériels pour une meilleure sécurisation des ressources.

FORMATION DES COLLABORATEURS

Sensibilisation et formation régulières des équipes à la sécurité informatique et aux bonnes pratiques.

SPÉCIFICATIONS DES TECHNIQUES

Définition d'exigences techniques concernant l'architecture réseau, les systèmes de sauvegarde et de protection, la politique d'identification et de cryptage, ainsi que la gestion des accès physiques aux ressources critiques.

CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

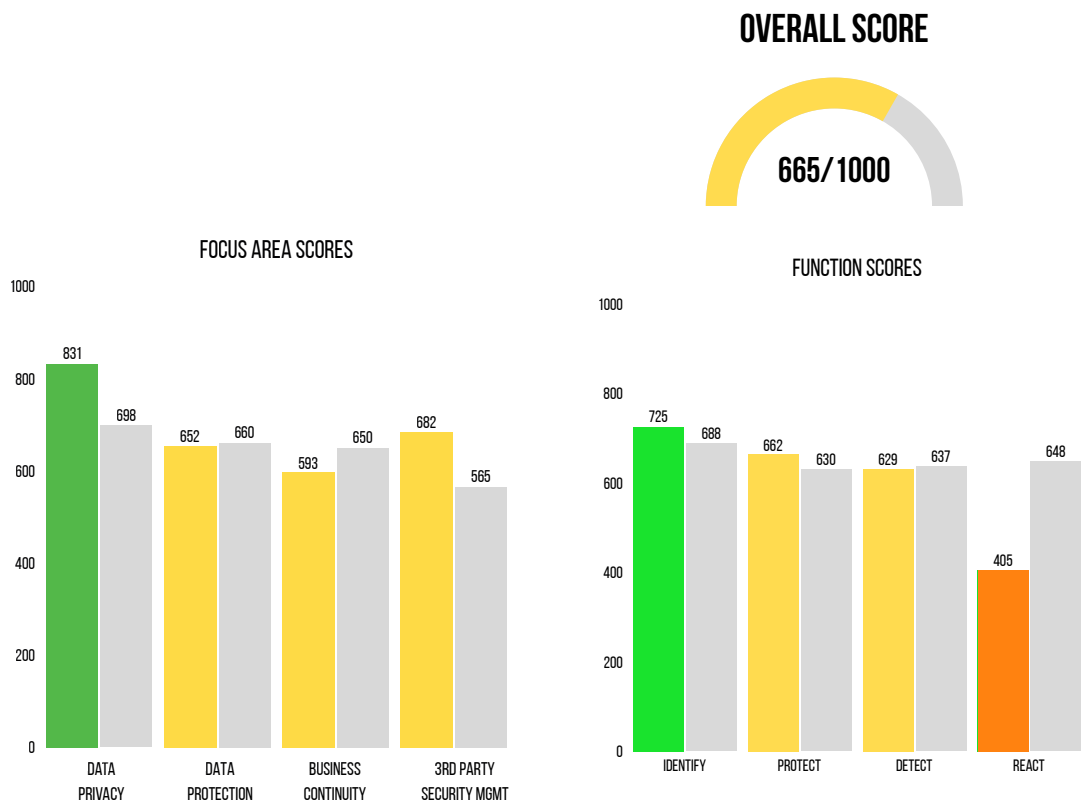
Respect des dispositions du RGPD et des autres réglementations applicables en matière de protection des données.



Afin de garantir l'amélioration continue des mesures de sécurité mises en place, des audits informatiques réguliers sont réalisés au sein du Groupe. Parmi ceux-ci figure l'évaluation CyberVadis mené en 2023, qui a permis d'évaluer le niveau de sécurité de l'organisation.

Le résultat obtenu, une note honorable de 665 sur 1000, témoigne d'un engagement sérieux en matière de cybersécurité. Toutefois, cette évaluation globale masque certaines disparités entre les différentes sociétés du Groupe. Conscients de ces écarts, nous avons élaboré et déployé un plan d'action ciblé afin d'harmoniser les pratiques et d'élever le niveau de sécurité dans l'ensemble des entités.

ÉVALUATION DE LA MATURITÉ CYBERSÉCURITÉ - GROUPE ORA



Concernant l'Intelligence Artificielle, dont l'irruption récente dans notre quotidien bouleverse profondément nos métiers, et plus particulièrement ceux liés au design. Nous avons choisi d'adopter une démarche pragmatique et responsable afin d'accompagner cette transformation dans les meilleures conditions ; conscients que l'IA représente à la fois une opportunité et une menace.

Sous la direction du directeur de l'innovation, un processus d'adaptation a été mis en place. Ce processus vise à encadrer l'intégration de l'IA au sein du Groupe et à garantir que son usage se fasse de manière raisonnée et respectueuse de nos valeurs. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des usages, avec pour objectif d'éviter l'apparition de pratiques non contrôlées, telles que la « shadow-IA », par analogie avec la « shadow-IT », et ainsi d'éviter toute dérive, en particulier en matière de sécurité des données et de propriété intellectuelle.

Nous nous attachons aussi à développer des outils internes exploitant l'IA de façon responsable et raisonnée. Leur conception et leur utilisation s'inscrivent dans le strict respect de la propriété intellectuelle ainsi que de l'originalité des créations, deux valeurs fondamentales pour Ora.

Enfin, la formation des collaborateurs à ces nouveaux outils constitue un axe central de notre démarche. Nous veillons à ce que l'ensemble des équipes soit sensibilisé et formé à l'utilisation de l'IA, afin de garantir une appropriation efficace et éthique de ses technologies émergentes et de maintenir la valeur ajoutée que représentent nos collaborateurs.

TOUS AU DOJO !

En 2023, Ora a signé un partenariat avec Kamaé, une plateforme ludique de sensibilisation à la cybersécurité. Cet outil, mis à la disposition des 200 utilisateurs du Groupe, propose des modules courts, interactifs et des défis qui favorisent la dynamique d'équipe et rendent l'apprentissage des bonnes pratiques de sécurité informatique plus engageant.

Ainsi, grâce à cet outil, Ora encourage l'adoption de comportements responsables et sécurisés, tout en cultivant l'esprit de collaboration et la cohésion de ses équipes autour des enjeux majeurs de la cybersécurité.

The screenshot displays the Kamaé platform interface for a user named 'Tatami'. The interface is divided into several sections:

- Header:** Kamaé logo and user profile 'Tatami' with a score of 129 points and level 8.
- Left Sidebar:** Navigation menu with options: Accueil, Tatami, Phishing, Bibliothèque, Tableau de bord, and Organisation.
- Main Content Area:**
 - Challenges Section:** Displays a challenge titled 'Défi du mois' with a score of 129 points and 3 correct answers. Below it, a progress bar shows '4ème sur 28 participants'.
 - Challenges Passed Section:** Lists completed challenges, including 'Défi de Décembre 2023' and 'Défi de Novembre 2023', both with scores of 129 points and 3 correct answers.
- Right Sidebar:**
 - Classement depuis le début:** A table showing the ranking of participants since the start.

Rang	Nom	Score
1	Daimyo	139pts
2	Rajin	80pts
3	Samurai	79pts
4	Tensho	73pts
5	Oni	71pts

Démarche de certification

La démarche de certification engagée par le Groupe Ora s'appuie sur une stratégie structurée, ambitieuse et multidimensionnelle. Elle s'articule autour de plusieurs référentiels clés, répondant aux exigences du secteur et aux enjeux de durabilité du Groupe.

Ces certifications et labels sont directement pilotés par le service durabilité & RSE du Groupe, qui en assure la cohérence et l'intégration à la politique globale de durabilité. Ce pilotage centralisé permet de structurer l'ensemble des actions menées, favorisant ainsi l'harmonisation des pratiques au sein des différentes entités.

Au-delà d'un simple gage de conformité, les certifications constituent pour Ora un véritable levier d'amélioration continue. Elles accompagnent la transformation organisationnelle et stimulent l'engagement des équipes autour d'objectifs communs, contribuant ainsi à renforcer la mobilisation collective en faveur de la performance globale et durable du Groupe.

CERTIFICATION ISO 14001

Afin d'assurer le contrôle de ses aspects environnementaux significatifs, le Groupe Ora a mis en place à partir de 2022 un Système de Management Environnemental multisites, certifié ISO 14001:2015. Ce système couvre l'ensemble des processus opérationnels, de management, et de support, à l'échelle de toutes les sociétés du Groupe, garantissant ainsi une approche globale et structurée de la gestion environnementale.



CERTIFICATION FSC®

Dans le but de répondre aux attentes de nos parties prenantes, et notamment de nos clients, concernant la légalité et l'origine de nos matériaux issus de la filière forestière, Ora a pris l'initiative de se doter très tôt d'un système de Chaîne de Contrôle FSC®. Cette démarche, initiée dès 2019 sur le site de Pankarte PLV, certifié FSC® C144143, a été élargie en 2021 par l'obtention d'une certification multisites FSC® C166675, couvrant l'ensemble des autres sociétés du Groupe.

Cette action témoigne de l'engagement d'Ora à garantir la traçabilité, la légalité et la transparence dans l'approvisionnement de ses matériaux forestiers. Il nous permet également de proposer à nos clients des produits certifié FSC®, participant à la préservation des forêts de la planète.



CERTIFICATION PEFC

La certification PEFC, initiée en 2024 et obtenue en 2025 pour nos unités de menuiserie, s'inscrit dans une volonté de diversification de nos sources d'approvisionnement en bois. Au fil des années, nous avons rencontré en effet des difficultés liées à la disponibilité de certains produits, ce qui a mis en lumière la nécessité d'élargir le panel de nos fournisseurs certifiés. L'obtention de la certification PEFC répond ainsi à la demande croissante de produits forestiers certifiés de la part de nos donneurs d'ordres.



LABEL IMPRIM'VERT

Nos trois usines intégrant des activités d'impression numérique (AB-FAB, Mask et Pankarte PLV) sont labélisées Imprim'Vert depuis de nombreuses années. La marque Imprim'vert a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant une activité d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts sur l'environnement. L'application du cahier des charges Imprim'Vert à nos opérations s'inscrit dans une logique de cohérence et de complémentarité avec notre SME certifiée ISO 14001 ainsi qu'avec notre politique QHSE.



LABEL ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

Reconnu en 2024 pour notre filiale Les Ateliers Artigo, le statut d'Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), vient apporter une reconnaissance nationale et internationale au savoir-faire exceptionnel de nos collaborateurs. Ce label exigeant valorise la maîtrise de techniques rares et l'innovation au service de nos clients et contribue au rayonnement du patrimoine économique français.



AUTRES RÉFÉRENTIELS

Pleinement intégrés à notre stratégie de durabilité, les audits et systèmes d'évaluation tiers font partie intégrante de notre démarche. Ces dispositifs permettent de garantir la transparence et la conformité des opérations du Groupe, tout en répondant aux attentes croissantes des parties prenantes. Ora attache une grande importance à l'accueil favorable et transparent des demandes émanant de ses partenaires et clients. Dans ce cadre, les usines du Groupe sont régulièrement soumises à des audits réalisés par ses clients. Plusieurs fois par an, ces contrôles externes viennent attester du sérieux de la démarche environnementale, sociale et éthique mise en œuvre sur l'ensemble des sites.

En complément, Ora participe activement à différents exercices d'évaluation RSE, parmi lesquels figurent EcoVadis, le Carbone Disclosure Project, la Communication sur le Progrès du Pacte Mondial de l'ONU, et le questionnaire France Invest. Ces évaluations s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue et permettent de situer le Groupe par rapport aux standards et attentes du marché en matière de responsabilité sociétale.

Enfin, Ora s'implique dans des initiatives sectorielles et business telles que les communautés Shop! France, Coq Vert et la French Fab, renforçant ainsi son engagement collectif et son implication dans la promotion d'une industrie plus responsable et innovante.



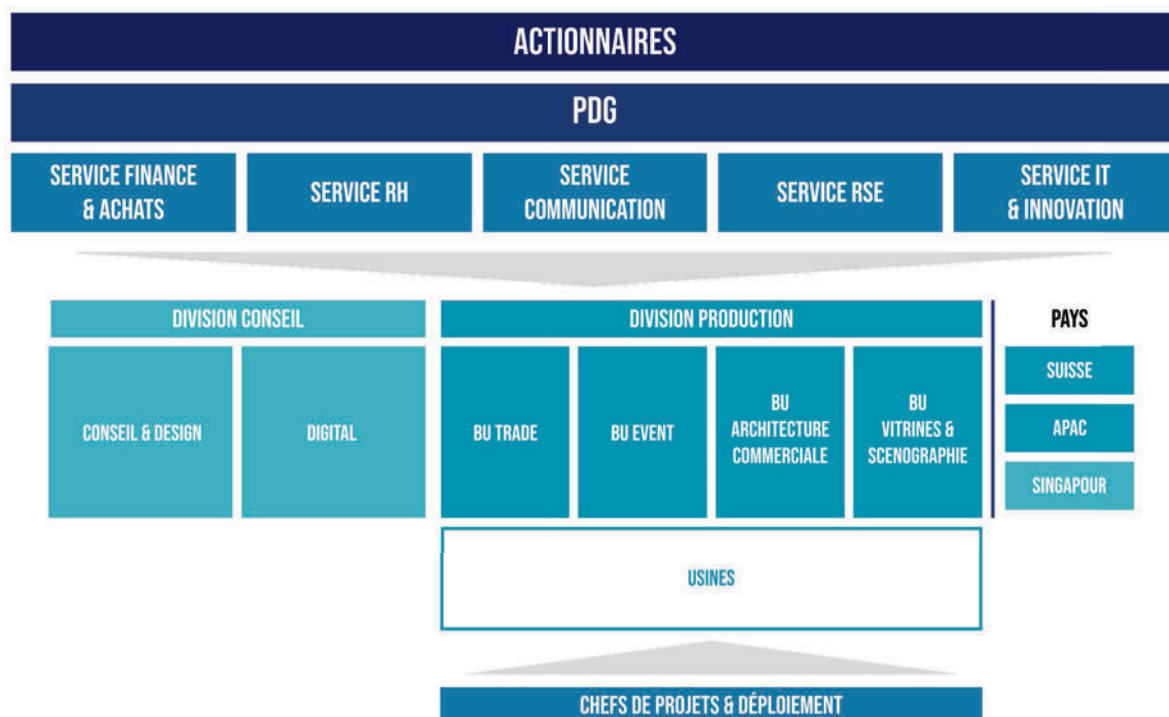
UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU CHANGEMENT

GOUVERNANCE STRATÉGIQUE

DU GROUPE

Au sein du Groupe Ora, la RSE constitue un enjeu transversal, piloté par une Direction de la Durabilité centralisée, rendant compte directement au Conseil d'Administration et au Comité de Direction. Cette direction coordonne rigoureusement la collecte, la consolidation et l'analyse des données extra-financières issues des différentes filiales du groupe, et fournit des rapports d'indicateurs alignés sur les standards reconnus tels que VSME et GRI, renforçant la pertinence et la qualité du reporting.

Elle élabore également les politiques environnementales et sociales du Groupe, prend en charge les certifications, la conformité ESG, et coordonne les plans d'actions déployés au sein de l'ensemble des entités du groupe. Chaque département du Groupe Ora participe ainsi activement à cette démarche : services achats, usines, business units commerciales, services généraux, comptabilité et ressources humaines en particulier ; un grand nombre de collaborateurs se trouvant impliqués, chacun dans leur domaine d'expertise.



L'engagement du management à tous les niveaux contribue ainsi à la fiabilité des données collectées et sensibilise l'ensemble des équipes aux enjeux environnementaux et sociaux. Ce mode de fonctionnement assure également que les initiatives RSE sont pleinement intégrées à la stratégie globale du groupe. Grâce à cette organisation transversale et centralisée, Ora bénéficie d'une vision complète et précise de son impact environnemental et sociétal. Cette approche permet de soutenir une prise de décision éclairée, d'optimiser les coûts et les ressources, et de mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour d'objectifs communs pour un impact durable.

Le service RSE et la direction du Groupe Ora s'appuient également sur une commission pluridisciplinaire, composée de membres issus des différents services du groupe. Cette commission, créée dans le cadre de la directive CSRD, a pour mission de réaliser la cartographie des parties prenantes, de lister les enjeux de durabilité, de définir et de hiérarchiser les impacts, risques et opportunités sur la chaîne de valeur, en vue d'élaborer notre matrice de double matérialité. Pour mener à bien cette démarche, Ora a été accompagné en 2024 et 2025 par le cabinet spécialisé Meaneo.

MIXITÉ DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE

Indicateur	Unité	2023	2024	Variation
Femmes dans l'organe de gouvernance	Nombre	1	1	0%
Hommes dans l'organe de gouvernance	Nombre	4	6	50%
Ratio de mixité dans l'organe de gouvernance	%	25%	17%	-33%



POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Depuis plus de dix ans, le Groupe Ora et ses filiales évoluent dans un cadre strictement respectueux des règles, sans condamnation liée à la corruption, aux pots-de-vin ou aux manquements à l'éthique des affaires. Une ligne de conduite claire, qui reflète notre attachement à des relations professionnelles fondées sur la transparence, l'intégrité et la confiance.

Afin de garantir l'intégrité des pratiques au sein de l'entreprise, une formation spécifique portant sur les questions de corruption et d'éthique est intégrée au parcours d'intégration de nos nouveaux collaborateurs. Cette démarche pédagogique vise à sensibiliser tous les salariés aux risques de corruption et à promouvoir une culture d'intégrité au sein du Groupe.

Dans le cadre de cette politique, une procédure d'alerte éthique confidentielle est mise en place, permettant à tout salarié de signaler, en toute sécurité et discrétion, tout comportement suspect ou douteux. Cette mesure s'accompagne de clauses anti-corruption intégrées systématiquement aux contrats fournisseurs, renforçant ainsi la prévention des risques dans la chaîne d'approvisionnement. Pour les transactions considérées comme sensibles, une procédure d'approbation spécifique est appliquée, assurant un contrôle supplémentaire sur ces opérations.



CHIFFRE D'AFFAIRES DE CERTAINS SECTEURS ET EXCLUSION

Le Groupe Ora fait le choix d'un périmètre d'activité aligné avec ses valeurs et ses engagements.

Aucune de ses entités n'est exclue des indices de référence « Accord de Paris » et le Groupe n'intervient dans aucun secteur incompatible avec sa vision de la responsabilité sociétale.

Tels que :

- les armes controversées ;
- le tabac ;
- les combustibles fossiles ;
- les produits chimiques et agrochimiques.

Ce cadre clair traduit une volonté assumée d'inscrire ses activités dans une trajectoire responsable et cohérente avec les principes de l'éthique des affaires.

**PRÉSERVER NOTRE
ENVIRONNEMENT,
AGIR AVEC
RESPONSABILITÉ**



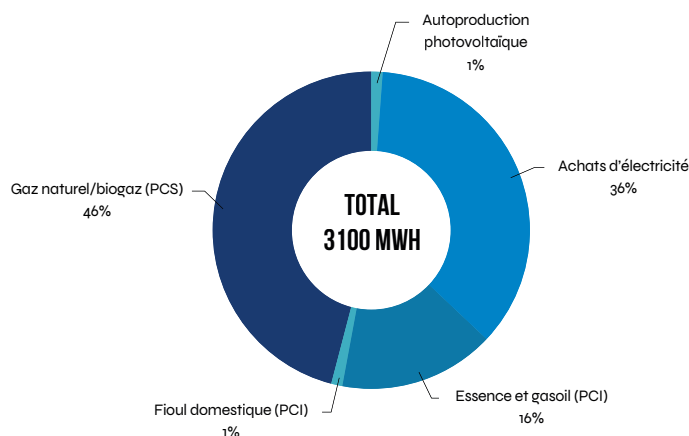
ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE GES

MIX ÉNERGÉTIQUE

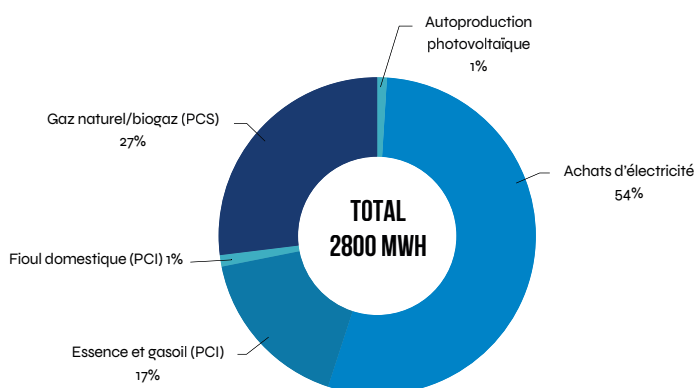
Les activités industrielles du Groupe Ora consomment une grande quantité d'énergie. Notre mix énergétique comprend une part importante d'électricité du réseau et est donc de ce fait très peu carboné. Cependant, le chauffage de certains de nos bâtiments, notre activité de peinture, ainsi que notre flotte de véhicules, sont des sources de consommation d'énergies fossiles (gaz naturel, fuel domestique, essence et gasoil routier).

Dans le cadre de sa stratégie de décarbonation, Ora s'engage dans une électrification progressive de l'ensemble de ses usages énergétiques afin d'éliminer totalement le recours aux énergies fossiles. Cette démarche vise une sortie complète des énergies fossiles d'ici 2030 pour les bâtiments et procédés industriels, et d'ici 2050 en ce qui concerne le transport de personnes et de marchandises.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE 2023



RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE 2024

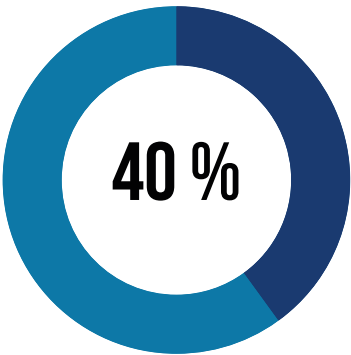


CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Indicateur	Description	Unité	2023	2024	Variation
Consommation totale d'énergie	Toutes sources	MWh	3100	2800	-10%
Consommation totale d'énergie renouvelable	Électricité (garanties d'origine)	MWh	738	1071	45%
	Autoproduction photovoltaïque	MWh	40	35	-13%
	Biogaz (PCS)	MWh	14	21	50%
Consommation totale d'énergie non-renouvelable	Électricité (réseau)	MWh	379	435	15%
	Gaz naturel (PCS)	MWh	1406	726	-48%
	Fioul domestique (PCI)	MWh	27	26	-26%
	Essence et diesel (PCI)	MWh	496	492	-1%

Depuis 2019, à chaque renouvellement de contrat, nous privilégions, lorsque cela est possible, les offres d'électricité assorties de garanties d'origine renouvelable. À ce jour, trois de nos cinq sites en France utilisent une électricité issue à 100 % de sources renouvelables.

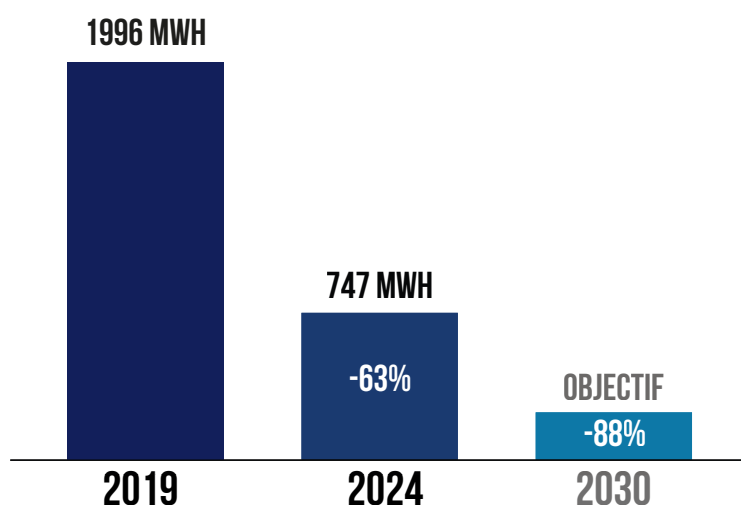
Par ailleurs, notre mix énergétique est enrichi par l'installation photovoltaïque de 55 kWc présente sur notre site de Sartrouville 2.



Consommation d'énergies fossiles

Dans le cadre de notre stratégie de décarbonation, nous menons une électrification progressive de nos procédés industriels et de notre flotte automobile. En 2023, un investissement significatif de 568 k€ a permis le remplacement du système de chauffage au gaz sur nos deux principaux sites de Sartrouville. Cette conversion énergétique s'est traduite par une réduction des consommations de gaz au profit de l'électricité, évitant ainsi l'émission de 136 tCO₂eq. L'augmentation de la demande électrique a été compensée par la performance thermique élevée des pompes à chaleur nouvellement installées.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL DEPUIS 2019



L'électrification de notre flotte automobile a été engagée à partir de 2015, avec l'achat des premiers modèles 100% électriques et hybrides rechargeables. Les motorisations électrifiées représentent aujourd'hui la majorité des véhicules en service (hors camions), avec une volonté d'aller vers le 100% électrique à horizon 2035. C'est afin de faciliter cette transition et d'accompagner les équipes dans cette démarche, qu'Ora a décidé d'équiper progressivement ses sites de bornes et points de recharge électriques. Cette initiative vise à permettre à un maximum de collaborateurs de bénéficier d'une recharge sur leur lieu de travail, notamment lorsque la recharge à domicile n'est pas envisageable.



FLOTTE DE VÉHICULES D'ENTREPRISES ET UTILITAIRES AU 31/12/2024

Énergie					
Type de carrosserie	Electriques	Hybrides rechargeable (EE)	Hybrides non-rechargeable (EH)	Essences	Gasoil
Véhicule personnel	5	23	6	8	4
Véhicule utilitaire	0	1	0	0	15
TOTAL	5	24	6	8	19



ORA FAVORISE LA MOBILITÉ DOUCE ET ACTIVE !

Depuis 2020, un total de 25 vélos d'entreprise a été mis à disposition des équipes. Cette initiative encourage non seulement la réduction des émissions de carbone liées aux déplacements domicile-travail de nos collaborateurs-trices, mais contribue aussi à leur bien-être et à leur santé.

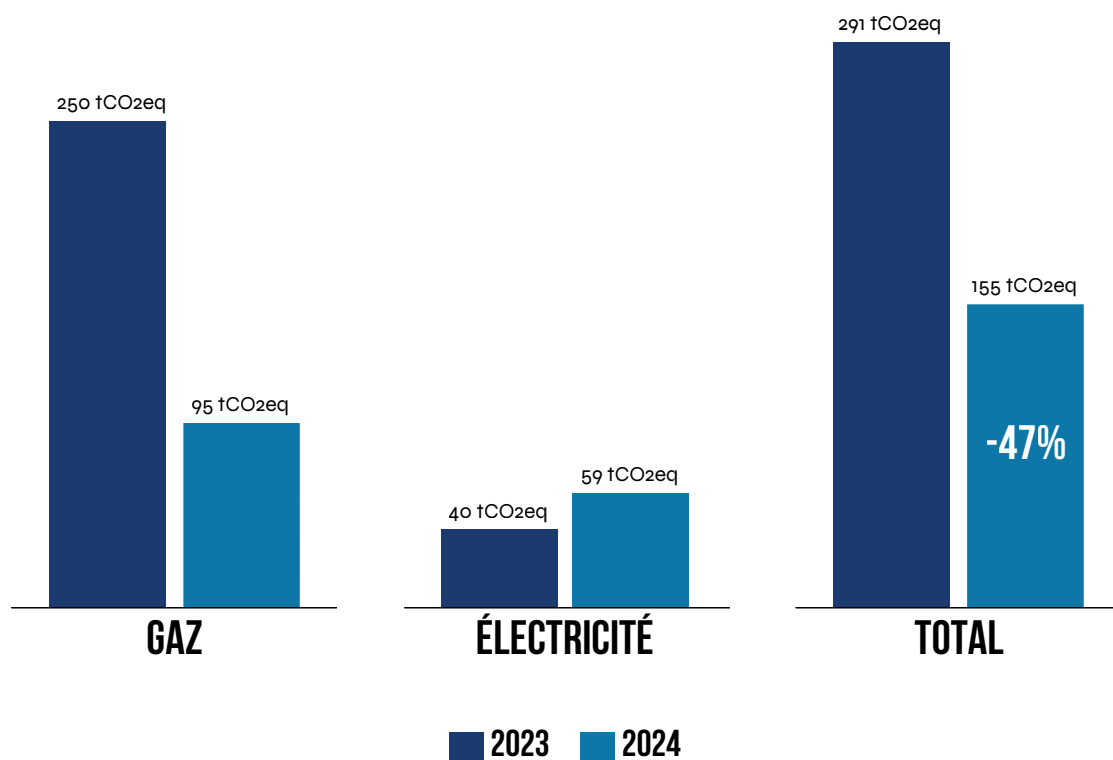
Cette initiative a été complétée en 2023 par l'installation d'un abri à vélo. Au total nos actions en faveur de la mobilité douce ont mobilisées près de 30 k€ sur 5 ans.



Amélioration de l'efficacité énergétique

La première initiative menée en 2023 concerne l'installation de pompes à chaleur sur les sites de Sartrouville. Cette technologie permet une amélioration significative des performances thermiques, tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles. Grâce à leur efficacité, les pompes à chaleur offrent une alternative durable au chauffage traditionnel, en favorisant le recours à l'électricité, issue majoritairement de sources renouvelables.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES POUR LES SCOPES 1 & 2 - SITES DE SARTROUVILLE



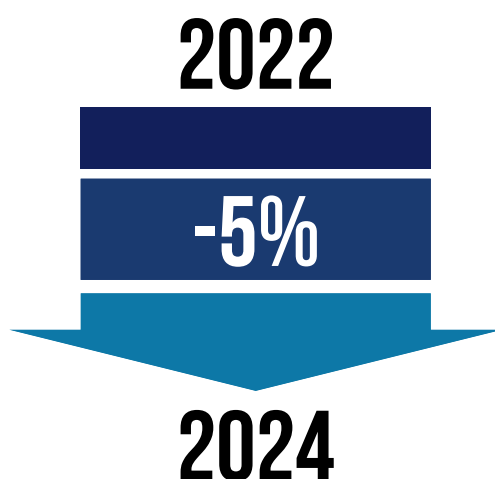
IMPACT DES POMPES À CHALEUR SUR LES ÉMISSIONS DE GES DE NOS 2 USINES DE SARTROUVILLE

Dans une démarche de réduction de la consommation électrique, des systèmes d'éclairage LED et des détecteurs de présence ont également été mis en place. L'utilisation de l'éclairage LED assure une meilleure efficacité énergétique et une durée de vie prolongée du matériel, tandis que les détecteurs de présence permettent d'adapter l'éclairage en fonction de l'occupation des espaces, limitant ainsi les gaspillages inutiles.

Le début de l'année 2024 a enfin été marqué par le démarrage d'une nouvelle ligne de production numérique hautement automatisée, alliant impression et découpe numérique.

Ce nouvel outil industriel de pointe, fruit d'un investissement d'1.5 millions d'euros, en partenariat avec notre actionnaire, la BPI, est couplée à une plateforme de commande client en ligne. Cette organisation, unique sur le marché, vise à renforcer l'efficacité opérationnelle.

Outre une amélioration continue de la qualité de service et de la réactivité offerte à la clientèle, cette évolution des processus de production et de gestion contribue activement aux objectifs de sobriété énergétique. Elle permet notamment de limiter de manière significative les transports entre les différents sites du Groupe et ceux des sous-traitants, participant ainsi à la réduction de la consommation énergétique globale.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE EN 2024 PAR RAPPORT À 2022



Émissions de GES

BILAN CARBONE

Précurseur dans sa démarche environnementale, Ora s'est distinguée en réalisant son premier bilan GES sur les scopes 1, 2 et 3 dès 2014. Cette volonté d'anticiper les enjeux climatiques s'est accompagnée, à partir de 2019, d'un partenariat avec le cabinet ECOGRAF pour poursuivre et approfondir cet engagement de manière annuelle.

Le périmètre organisationnel retenu repose sur le contrôle opérationnel et financier. Ainsi, l'ensemble des activités directement contrôlées par Ora est intégré dans le bilan carbone, conformément aux standards de reporting. Les activités couvertes incluent :

- Le conseil et la conception de projets, à l'exception des activités événementielles ;
- Le design et la production des aménagements ;
- La logistique et le transport associés ;
- Ainsi que l'animation des points de vente.

Cette mesure s'appuie sur le logiciel et la méthodologie ClimateCalc, outil européen reconnu, spécifiquement conçu pour calculer l'empreinte carbone des entreprises du secteur graphique. Il repose sur des méthodologies internationales rigoureuses telles que le GHG Protocol et les normes ISO 14064 et 16759, intégrant des données fiables sur les matériaux, l'énergie et les transports.

Grâce à un audit annuel indépendant, ClimateCalc garantit la traçabilité et la fiabilité des résultats, renforçant ainsi la transparence de notre démarche environnementale. Son utilisation nous permet de communiquer des données carbone certifiées, comparables à l'échelle européenne, et d'orienter nos actions vers une amélioration continue.

En raison de la forte croissance externe du Groupe lors des 3 dernières années, avec l'acquisition notamment des sociétés The_Calling (ex. Paris Calling), Piranèse et Pankarte PLV, nous avons effectué en 2025 un important travail de calcul des émissions historiques de ces sites. L'édition 2024 du bilan se distingue donc par un élargissement du périmètre d'analyse, afin d'être plus alignée avec les recommandations du GHG Protocol, permettant ainsi une vision plus complète et représentative de l'empreinte carbone réelle du Groupe.

Cette analyse nous permet aujourd'hui de présenter un bilan et une trajectoire carbone unifiés et cohérents sur la période 2019-2024, et ainsi d'obtenir une vision claire sur l'atteinte des objectifs.

Notre bilan carbone prend en compte les émissions des Scope 1, Scope 2 et Scope 3, en intégrant notamment les catégories suivantes du Scope 3 :

- Achats de biens et services ;
- Immobilisations (capital goods) ;
- Activités liées à l'énergie (hors Scopes 1 et 2) ;
- Transport et distribution amont ;
- Déplacements professionnels ;
- Déplacements domicile-travail des collaborateurs ;
- Transport aval.

Certaines activités ont néanmoins été exclues du périmètre, pour des raisons de matérialité ou de disponibilité des données :

SCOPE 1 ET 2

- Emissions des agences basées à l'étranger (2 à 3 personnes), jugées non significatives ;
- Absence de reporting Scope 2 en approche « market based » afin de concentrer les efforts sur la fiabilité des données.

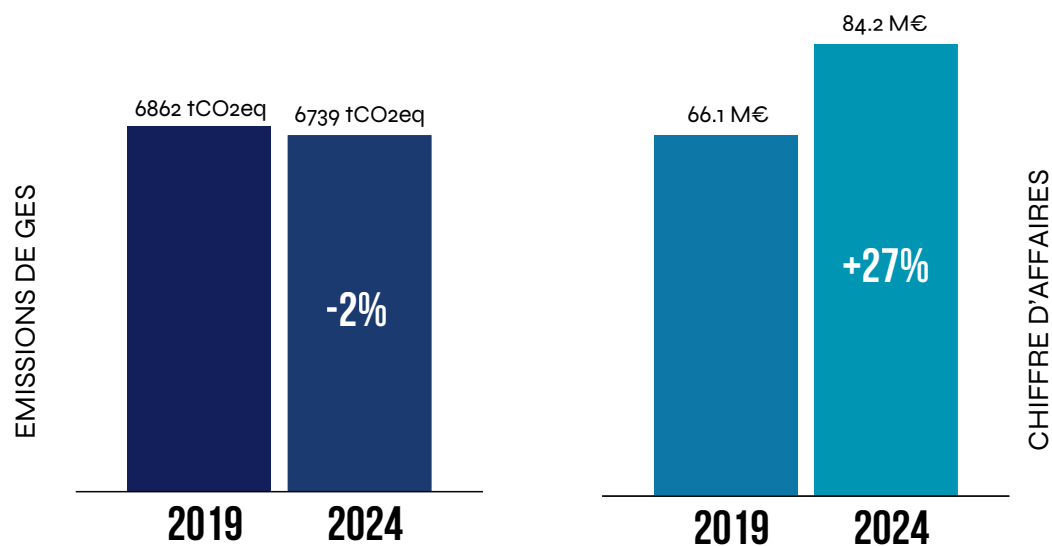
SCOPE 3

- Catégorie 5 : déchets générés par les opérations, exclus conformément aux recommandations Intergraf et faute de système d'allocation fiable ;
- Catégorie 8 : actifs loués en amont, inclus par ailleurs dans les transports ou dans le Scope 1 ;
- Catégories 10 et 12 : traitement et fin de vie des produits vendus, non retenus faute de données fiables et car les produits ne nécessitent pas de transformation supplémentaire ;
- Catégories 13 et 14 : actifs loués en aval et franchises, non applicables au Groupe Ora ;
- Catégorie 15 : investissements, exclus en raison de la complexité de leur prise en compte.

ÉMISSIONS TOTALES DE GES

Indicateur	Scope	Unité	2023	2024	Variation
Émissions directes	Scope 1	tCO ₂ eq	484	363	-25%
Émissions indirectes liées à l'énergie	Scope 2 (Market based)	tCO ₂ eq	NC	NC	-
	Scope 2 (Location based)	tCO ₂ eq	95	133	40%
Émissions indirectes de la chaîne de valeur	Scope 3	tCO ₂ eq	5104	6243	22%
	Dont scope 3 amont	tCO ₂ eq	4720	5924	26%
	Dont scope 3 aval	tCO ₂ eq	384	309	-20%
Intensités des émissions	Scope 1, 2 & 3	tCO ₂ eq/M€	77.2	81.3	5%

ÉVOLUTION COMPARATIVE DES ÉMISSIONS DE GES ET DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE



Cibles et objectifs

Ora s'est fixé des objectifs de réduction de gaz à effet de serre en intensité plutôt qu'en valeur absolue. Cette approche a été adoptée dès 2019 en raison de la forte croissance externe historique du Groupe, et du manque d'outils méthodologiques apte à traduire cette dynamique en une trajectoire carbone cohérente.

L'objectif fixé était une diminution de 30 % de l'intensité des émissions, c'est-à-dire le volume d'émissions rapporté à l'activité de l'entreprise, des scopes 1, 2 et 3 à l'horizon 2025, en comparaison avec l'année de référence 2019.

La méthodologie utilisée jusqu'à présent présentait cependant une limite majeure : l'année de référence n'intégrait pas encore les émissions liées aux acquisitions, ce qui ne permettait pas d'établir de projections fiables sur les cinq années à venir. Cependant, étant donné que nous arrivons aujourd'hui au terme de la période d'analyse et que ces données sont désormais consolidées, il est possible de présenter les résultats chiffrés correspondants.

La nouvelle méthodologie appliquée en 2024 au recalcul des émissions historiques du Groupe améliore à la fois la qualité des données et l'étendue des émissions couvertes. Elle permet désormais de mesurer les résultats en valeur absolue, sur la base d'une trajectoire plus robuste et plus représentative, en cohérence avec les principes du GHG Protocol. Cette évolution, conforme aux standards de reporting, a rendu possible la conversion de l'objectif initial exprimé en intensité vers un objectif en valeur absolue : une réduction de 7 % des émissions des trois scopes en 2025 par rapport à 2019.

CIBLES ET OBJECTIFS

Indicateur	Scope	Unité	2019*	2024	Objectif 2025	Variation 2019-2024
Réduction des émissions en valeur absolue par rapport à l'année de référence*	Scope 1	tCO2eq	531	363	-7%	-32%
	Scope 2 (Location based)	tCO2eq	144	133	-7%	-8%
	Scope 3	tCO2eq	6186	6243	-7%	1%
Réduction de l'intensité des émissions par rapport à l'année de référence*	Scope 1	tCO2eq/M€	2.2	1.6	-30%	-46%
	Scope 2 (Location based)	tCO2eq/M€	384	309	-30%	-27%
	Scope 3	tCO2eq/M€	93.6	74.2	-30%	-21%
Chiffre d'affaires	Total des filiales à périmètre égal	M€	66.1	84.2	33%	27%

*Année de référence

L'évolution des émissions du Groupe de 2019 à 2024 met en lumière des progrès notables vers la réduction de notre empreinte carbone, en particulier sur le scope 1 ; et cela grâce aux importants investissements consacrés ces deux dernières années à électrifier notre flotte de véhicules et à décarboner le chauffage de nos bâtiments.

Malgré les progrès réalisés, une augmentation légère du scope 3, atteignant 6 243 tCO₂eq (+1 %), limite la possibilité pour le Groupe Ora d'atteindre pleinement son objectif de réduction des émissions en 2025. Cette évolution met en évidence l'importance d'une transformation profonde des modèles d'affaires pour espérer une trajectoire de diminution significative.

Ora entend poursuivre ses efforts en matière de réduction des émissions, en particulier en intégrant davantage ses fournisseurs dans cette démarche et en les incitant à décarboner leurs propres activités et produits. Toutefois, en raison de la forte intensité carbone des matériaux que nous travaillons et de l'absence de maîtrise directe sur les projets, il apparaît difficile d'entrevoir une baisse substantielle des émissions du scope 3 sans une évolution significative dans les demandes des clients.

Néanmoins, nous anticipons une réduction progressive de ces émissions grâce aux évolutions réglementaires françaises et européennes, notamment en matière de recyclage et de traçabilité de la provenance des matières premières, qui devraient favoriser une baisse de l'intensité carbone de la chaîne d'approvisionnement.

Le prochain bilan carbone sera pour nous l'occasion de réaligner nos objectifs de réduction et de construire un plan de transition 2025-2030 à la fois exigeant, réaliste et adapté aux spécificités de notre activité de production sur-mesure. Grâce à une méthodologie encore plus alignée sur les différentes normes de référence, ce bilan permettra également d'accroître la comparabilité de nos résultats et d'améliorer la transparence de notre trajectoire de décarbonation.



Ora attache une importance particulière à la transparence concernant ses sources d'émissions et l'évolution de sa trajectoire carbone. Depuis 2023, le Groupe répond ainsi au CDP (Carbon Disclosure Project). Cette démarche volontaire permet de partager de façon claire et structurée les données relatives à son bilan carbone et aux actions entreprises pour réduire ses émissions. Elle s'inscrit dans la volonté d'Ora d'assurer un suivi rigoureux de ses engagements et de rendre compte de ses progrès, tout en répondant aux attentes croissantes des parties prenantes en matière de responsabilité environnementale.

Actions de compensation

Depuis 2021, Ora engage des actions concrètes pour compenser 50% de ses émissions de CO₂ en procédant à l'achat de crédits carbone auprès de divers acteurs spécialisés, tels que Reforest'Action. En 2024, le Groupe a franchi une nouvelle étape en acquérant une parcelle auprès de la Société Forestière. Cette propriété, d'une superficie de 8.7 hectares et située en Normandie, a vocation à séquestrer 2865 tonnes CO₂eq sur 30 ans. Le projet bénéficie du label « Bas-Carbone » délivré par la direction régionale de l'environnement de la région de Normandie, et prévoit la plantation de près de 12600 arbres d'essences diversifiées adaptées aux changements climatiques (chêne sessile, mélèze hybrides, chêne rouge, cèdre de l'Atlas, érable sycomore, châtaignier, douglas, pin laricio, pin taeda, pin maritime). Ce projet vient agrandir un massif existant et contribue à la préservation de la biodiversité locale et à la création d'habitats pour la faune, tout en participant activement à l'atténuation du changement climatique.

Il est important de souligner que ces actions de compensation ne sont pas envisagées dans une logique d'effacement de nos émissions. Les crédits carbone acquis ne sont donc pas déduits de notre bilan carbone. La priorité d'Ora demeure la décarbonation de ses activités directes. Toutefois, conscient que ce processus nécessite du temps, le Groupe considère comme essentiel d'atténuer l'ampleur de son impact climatique en soutenant des initiatives de reforestation et de restauration ayant lieu en France métropolitaine.

Enfin, Ora met à disposition de ses collaborateurs le moteur de recherche Ecosia*, préinstallé sur leurs outils de travail. Ainsi, chaque recherche internet réalisée contribue au reboisement de la planète.

COMPENSATION CARBONE

Année	2021	2022	2023	2024
Crédits	938	1824	1895	2865
Intermédiaire	Reforest'action	Reforest'action	Reforest'action	Société forestière
Zone géographique	Brésil, Pérou	Brésil	Cambodge	France

*ECOSIA EST UN MOTEUR DE RECHERCHE ÉCOLOGIQUE QUI FINANCE LA PLANTATION D'ARBRES GRÂCE AUX REVENUS PUBLICITAIRES GÉNÉRÉS PAR LES RECHERCHES DES UTILISATEURS

RISQUES CLIMATIQUES

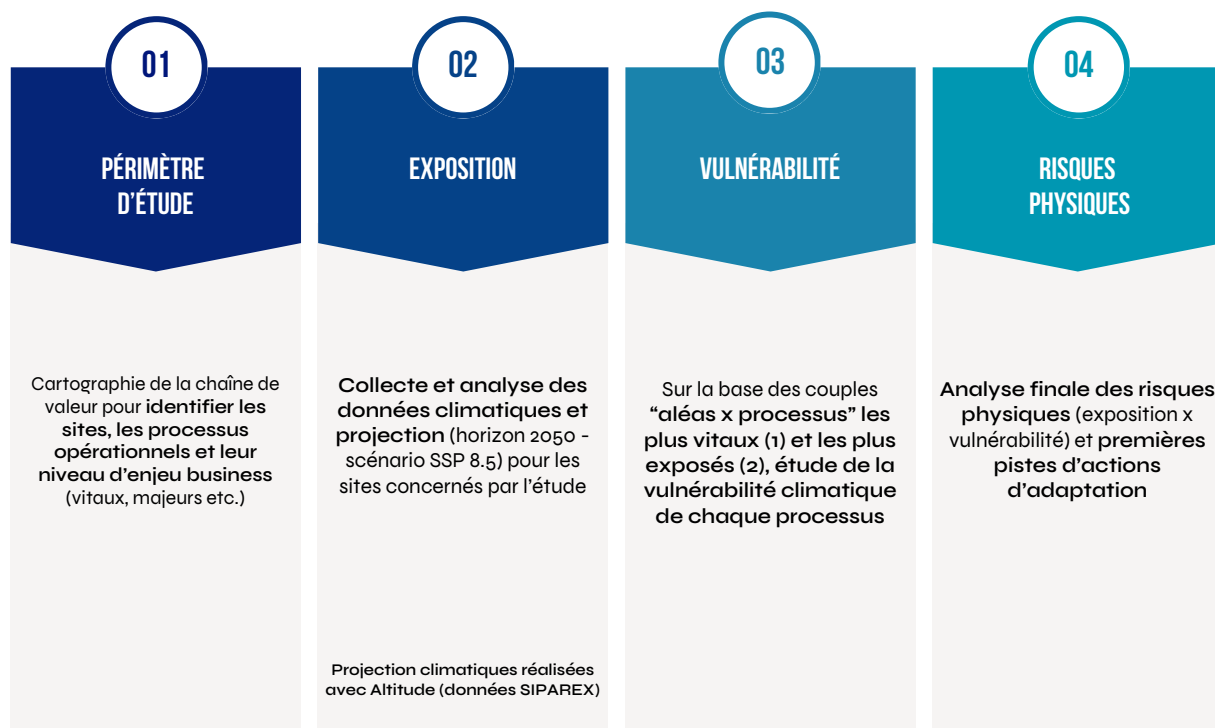
L'analyse des risques physiques du groupe Ora, réalisée par le cabinet Meaneo, a été conduite au cours des années 2024 et 2025 dans un contexte d'augmentation des aléas climatiques et de renforcement des exigences réglementaires en matière de responsabilité environnementale. Cette étude vise à identifier et évaluer les principales vulnérabilités du groupe face aux événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les inondations ou encore les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, afin d'anticiper leurs impacts potentiels sur les activités et d'élaborer des stratégies d'adaptation efficaces.



Méthodologie de l'étude

Cette analyse repose sur une cartographie fine des processus et sites critiques des entreprises du Groupe et de ses principaux fournisseurs et sous-traitants, croisée avec les projections climatiques à horizon 2030 et 2050 du scénario SSP 8.5 du GIEC.

Pour affiner cette évaluation, l'outil Altitude, développé par Axa Climate, a été utilisé. Cet outil a permis de mesurer de façon précise l'exposition et la vulnérabilité des actifs du Groupe et de sa chaîne d'approvisionnement. L'analyse tient compte à la fois des spécificités de chaque site et du degré de criticité des différents processus industriels impliqués, offrant ainsi une vision complète des vulnérabilités potentielles face aux aléas climatiques.



Risques climatiques identifiés

L'analyse a permis de mettre en lumière plusieurs menaces majeures susceptibles d'affecter les activités du groupe :

- **Vagues de chaleur** : Ces phénomènes climatiques extrêmes peuvent perturber la continuité des opérations industrielles, en augmentant le risque d'interruptions et en mettant à l'épreuve les infrastructures existantes.
- **Inondations** : Le risque d'inondation a été identifié comme critique pour les sites stratégiques du groupe, avec des conséquences potentielles sur les installations et les processus de production.
- **Perturbations de la chaîne d'approvisionnement** : Les événements climatiques extrêmes peuvent impacter la robustesse de la chaîne de valeur, notamment lorsque des fournisseurs sont situés dans des zones particulièrement vulnérables.

La sensibilité de chacun des processus a été évaluée séparément. Cette approche nous permettant d'évaluer le plus finement possible le risque et de quantifier les potentiels impacts financiers qui pourraient affecter nos opérations.

5 SITES PROPRES D'ORA - 2050 - SSP 8.5

Exposition	Vulnérabilité	Processus
Inondation (cotière, fluviale, pluviale etc.)	Vulnérabilité très forte	• Création/Conception en bureau • Stockage MP • Conditions de travail atelier
Glissement de terrain/affaissement	Vulnérabilité forte	• Processus de fabrication • Fonctionnement équipements • Intégrité bâtiments
Vague de chaleur	Vulnérabilité moyenne	• Variable selon les process • Variable selon les process/sites

Les activités industrielles de ORA sont vulnérables aux événements extrêmes qui peuvent entraîner des dégâts importants sur les stocks, employés, équipements & bâtiments et donc des interruptions

TOP 16 FOURNISSEURS - 2050 - SSP 8.5

Exposition	Vulnérabilité	Sites
Inondation (cotière, fluviale, pluviale etc.)	Vulnérabilité très forte	100% des sites
Vagues de chaleur	Vulnérabilité forte	90% des sites
Feu de forêt	Vulnérabilité moyenne	100% des sites
Glissement de terrain/affaissement	Vulnérabilité forte	100% des sites
Stress hydrique	Vulnérabilité moyenne	20% des sites (cartonniers)

Les fournisseurs sont surtout vulnérables aux inondations, vagues de chaleur, feux de forêt et glissements de terrain. A noter que pour les fournisseurs l'analyse de la vulnérabilité s'est basée sur des informations générales sur leurs activités (hormis Gondardennes et Lacaux Frères où nous avons des informations).

LES RÉSULTATS DE CETTE ANALYSE ONT PERMIS DE DÉFINIR LES PRIORITÉS D'ADAPTATION ET D'ÉLABORER DES PLANS D'ACTION SUR MESURE POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DU GROUPE ORA FACE AUX RISQUES PHYSIQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.



Actions d'adaptation

Aujourd'hui, l'ensemble de nos usines bénéficie déjà d'une climatisation généralisée. Cette disposition permettra d'assurer la continuité de l'activité industrielle, même en cas de vagues de chaleur extrême, limitant ainsi les interruptions potentielles dues à des conditions climatiques défavorables.

Parmi les différentes vulnérabilités identifiées, les axes d'adaptation critiques sont :

- Anticipation du risque d'inondations : Nous intégrons dans notre démarche la nécessité de prévoir et d'anticiper le risque d'inondations, afin de limiter l'impact de ces événements sur nos installations et nos processus de production.
- Amélioration de la performance thermique des bâtiments : L'optimisation de l'isolation et de la performance thermique des bâtiments constitue une priorité pour renforcer leur résilience face aux changements de température, réduire la consommation énergétique et garantir de bonnes conditions de travail.
- Maîtrise des achats auprès de fournisseurs vulnérables : Nous portons une attention particulière à la part des achats réalisés auprès de fournisseurs identifiés comme très vulnérables, dans le but de limiter les risques de rupture d'approvisionnement et de renforcer la robustesse de notre chaîne de valeur.

A l'avenir nous souhaitons explorer la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature et à faible technologie (« low-tech ») pour renforcer notre adaptation : il s'agit notamment de la désimperméabilisation des sols, de la plantation d'arbres, ainsi que de l'installation de toitures et de façades végétalisées.

DÉPENSES D'INFRASTRUCTURES ET COÛTS OPÉRATIONNELS

Indicateur	Description	Unité	2023	2024
CAPEX	Investissements dans la performance énergétique des installations	k€	773.9	0.0
	Investissements dans la performance énergétique de l'outil de production	k€	0.0	1,008.0
	TOTAL CAPEX	k€	773.9	1,008.0
OPEX	Achats de garanties d'origine énergie renouvelable	k€	1.5	1.5
	Actifs loués participant à l'adaptation	k€	9.2	9.7
	Actions de préservation de la biodiversité et mécénat	k€	1.6	13.6
	Compensation carbone	k€	21.7	86.0
	Coût de traitement des déchets	k€	112.9	133.4
	Coût des certifications et évaluations environnementales	k€	18.8	25.8
	Dépenses de maintenance des équipements de production énergétique	k€	3.3	14.5
	Dépenses en consulting et accompagnement	k€	34.3	56.7
	Dépenses en R&D et développement logiciels d'ACV	k€	12.5	5.7
	Licences logiciels ACV/ESG	k€	1.0	7.4
	Masse salariale équipe ESG/ESG	k€	112.2	174.8
	TOTAL OPEX	k€	329.0	529.1



POLLUTION DE L'AIR, DE L'EAU ET DES SOLS

La pollution constitue, selon notre analyse de double matérialité, un risque mineur pour notre activité. Aucune des filiales du Groupe Ora n'exerce une activité associée à une obligation légale de publier des informations sur les polluants qu'elle rejette dans l'eau, l'air, ou les sols. Toutefois, nous restons particulièrement vigilants à ce sujet afin de prévenir tout impact potentiel et de garantir le respect des exigences réglementaires et environnementales.

Notre activité industrielle se distingue par l'absence d'effluents et de rejets vers les réseaux d'assainissement collectif. À ce jour, aucune entité du Groupe Ora n'a été à l'origine d'une pollution accidentelle des eaux ou des sols. Cette performance s'explique notamment par l'utilisation de matériels d'impression numérique récents, qui offrent un niveau de sécurité élevé et réduisent considérablement les risques d'incidents environnementaux.

Nous assurons également un contrôle régulier des dispositifs d'aspiration installés dans nos usines de menuiserie et de plasturgie. La qualité de l'air dans les ateliers fait l'objet de mesures fréquentes afin de vérifier que les niveaux de poussière restent strictement en dessous des valeurs limites d'exposition, afin que nos collaborateurs puissent travailler dans un environnement sain et agréable.

Malgré ces précautions, certaines de nos activités, telles que la sculpture, la peinture et l'impression, nécessitent l'utilisation de produits dangereux et génèrent des déchets également classés comme dangereux. Pour limiter les risques associés, nous avons mis en place des méthodes de stockage sécurisées et l'ensemble de nos déchets est systématiquement confié à des prestataires agréés.

L'ensemble de ces mesures a fait l'objet d'une analyse d'impact environnemental approfondie. Elles sont intégrées à notre Système de Management Environnemental (SME), certifié ISO 14001, et renforcées par l'obtention du label Imprim'Vert pour nos trois sites d'impression. Une vigilance particulière est maintenue concernant les risques chimiques et incendie, afin d'assurer la sécurité des personnes et la préservation de l'environnement. Nous assurons des formations spécifiques pour l'ensemble des personnels exposés au risque chimique et mettons en place les mesures d'atténuation adaptées.

En raison de la transformation de volumes importants de matières premières, certains de nos sites sont soumis à la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Cette obligation de déclaration s'inscrit dans notre démarche de conformité environnementale et vise à garantir que nos activités respectent les exigences légales en matière de gestion des risques liés à l'environnement.

Ainsi, nous portons une attention particulière à la gestion des matières transformées sur ces sites afin de limiter au maximum les impacts environnementaux et d'assurer la sécurité des personnes et des milieux environnants.

Ces mesures s'intègrent pleinement à notre Système de Management Environnemental, et témoignent de notre engagement en faveur d'une activité industrielle responsable.

SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Indicateur	Unité	2023	2024
Sociétés du Groupe certifiées selon la norme ISO 14001:2015*	Nombre	13	14
	%	87%	82%

*Hors holding

BIODIVERSITÉ

Impacts directs

Les sites du Groupe Ora sont principalement implantés dans des zones d'activités au sein de communes fortement urbanisées et dans des milieux anthropisés de longue date, tels que Sartrouville, Argenteuil, Boulogne-Billancourt et le 8ème arrondissement de Paris. Dans ces localisations, les enjeux liés à la biodiversité sont considérés comme très faibles en raison de l'environnement déjà fortement modifié par l'activité humaine.

Une attention particulière est toutefois portée au site de Pankarte PLV en Alsace, situé à proximité immédiate d'une zone sensible : la forêt alluviale rhénane, classée Natura 2000, qui se trouve à moins de deux kilomètres. Dans le cadre de notre Système de Management Environnemental, nous avons identifié pour ce site des risques spécifiques, notamment un risque d'incendie et un risque chimique liés à l'activité d'impression numérique.

Pour maîtriser ces risques, l'ensemble des mesures d'atténuation a été mis en œuvre. Cela inclut la formation du personnel aux risques chimiques et incendie, la maintenance régulière des équipements ainsi que la labellisation Imprim'Vert du site, garantissant un haut niveau d'exigence environnementale.



Par ailleurs, la gestion des espaces verts a été adaptée pour favoriser la biodiversité locale. Sur les 2 000 m² d'espaces non-imperméabilisés présents sur le site, 1 000 m² font l'objet depuis 2021 d'une gestion différenciée, avec seulement deux fauches annuelles afin de préserver la faune et la flore.

De plus, deux haies vives composées d'essences locales ont été plantées pour renforcer la diversité végétale et offrir un habitat adapté à la biodiversité environnante.

BIODIVERSITÉ

Indicateur	Définition	Unité	2023	2024	Variation
Occupation des sols	Surface totale imperméabilisée	m2	18555	18555	-
	Surface totale d'espaces verts	m2	3630	3630	-
	Surface d'espaces verts en gestion écologique	m2	1050	1050	-
Sites impactants du point de vue de la biodiversité	Sites situés dans ou à proximité d'espaces naturels classés pour la protection de l'environnement	Nombre	1	1	-



ORA CONTRIBUE À SOUTENIR LES POPULATIONS D'ABEILLES.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la biodiversité, Ora contribue activement à la restauration des populations d'abeilles, espèces essentielles à l'équilibre des écosystèmes. Cette démarche se traduit par le parrainage de deux ruches situées en Haute-Savoie (74), auprès de l'association Confiance d'Abeilles, ainsi que par l'installation d'une ruche sur le site de Pankarte PLV près de Strasbourg. Ce second projet, porté par l'association Apiterre, vise à renaturer l'espèce *Apis Mellifera* afin de la rendre plus résiliente. Ces deux initiatives s'inscrivent dans la politique de gestion environnementale du Groupe et participent à la préservation de la faune locale, tout en sensibilisant les collaborateurs à l'importance de la biodiversité.



Impacts indirects

Au sein du Groupe Ora, certaines filiales se distinguent par une consommation importante de matières premières issues des forêts. Cette dépendance a pour conséquence un impact indirect mais significatif sur les milieux forestiers.

Conscients de cette réalité, nous avons fait le choix, depuis de nombreuses années, de privilégier l'approvisionnement en carton et en bois certifiés. Pour notre groupe, les certifications forestières constituent un outil essentiel pour contrôler l'origine des matières premières et garantir qu'elles ne proviennent pas de coupes illégales.

Notre engagement en faveur d'une gestion durable des forêts s'est renforcé en 2021 avec l'obtention de la certification FSC®. Aujourd'hui, cet approvisionnement responsable est pleinement effectif pour le carton en plaques ou feuilles, dont l'ensemble de nos achats sont certifiés.

Nous nous étions initialement fixé un objectif ambitieux de 100% d'approvisionnements certifiés, tous matériaux forestiers confondus, dès 2025. Toutefois, la tendance observée en 2023 et 2024 ne nous permettra pas d'atteindre cet objectif. Cela principalement en raison d'une adoption trop lente des systèmes de certification par les acteurs de la menuiserie (grossistes, fournisseurs, sous-traitants), ainsi que d'une demande en produits certifiés encore trop faible de la part de nos clients. Nous visons dorénavant un objectif plus réaliste de 100% en 2027.

Pour y remédier, nous avons néanmoins engagé en 2024 une double démarche : diversification de nos sources d'approvisionnement en bois auprès de grossistes certifiés FSC® et obtention de la certification PEFC. Cette nouvelle certification, obtenue début 2025, nous permet désormais de proposer à nos clients des produits certifiés FSC® ou PEFC, qui soutiennent la gestion responsable des forêts de la planète.

52 % D'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS FORESTIERS CERTIFIÉS FSC® OU PEFC EN 2024

Dans le prolongement de notre politique d'approvisionnement responsable et de notre attachement aux certifications forestières, Ora s'engage de manière résolue à se conformer au Règlement sur la Déforestation de l'Union Européenne (RDUE). Ce nouveau cadre réglementaire, particulièrement strict, a pour objectif d'assurer aux clients finaux une traçabilité et une transparence complètes sur toute la chaîne de valeur des produits forestiers.

Pour répondre à ces exigences, nous collaborons étroitement avec l'ensemble de nos partenaires, qu'il s'agisse de nos fournisseurs ou des organismes de certification. Cette coopération vise à garantir que, dès l'entrée en vigueur du règlement le 30 décembre 2025, nous serons en mesure de fournir à nos clients toutes les informations requises dans le cadre de l'obligation de Diligence Raisonnée. Ainsi, Ora anticipe et prépare la transition vers une gestion encore plus transparente et responsable de ses approvisionnements en produits issus de la forêt.

45% DE REVENUS TIRÉS DES PRODUITS FORESTIERS EN 2024



EAU

Gestion de l'eau sur nos sites

Au sein de nos sites, l'eau n'est pas utilisée dans les procédés de production. L'ensemble de notre consommation se limite à un usage strictement domestique, principalement pour les besoins quotidiens des collaborateurs. La totalité des prélèvements et des rejets sont faits au réseau public. Notre consommation d'eau est donc considérée comme nulle au regard du référentiel VSME.

Conscients de l'importance de la gestion responsable des ressources, nous avons néanmoins mis en place un suivi attentif de cette consommation. À cet effet, l'ensemble de nos sanitaires est équipé de dispositifs permettant de réaliser des économies d'eau, contribuant ainsi à la réduction de notre impact environnemental.

Par ailleurs, nos terrasses sont aménagées avec des récupérateurs d'eau. Cette eau collectée est utilisée pour l'arrosage des bacs à fleurs et des potagers, favorisant ainsi une gestion locale et raisonnée des ressources hydriques.

Il est également important de souligner qu'aucun de nos sites en propre n'est implanté dans une zone identifiée comme étant à fort stress hydrique

Indicateur	Sources	Unité	2023	2024	Variation
Prélèvements	Au réseau public	m3	1,954	1,845	-6%
	Hors réseau public	m3	o	o	-
Rejets	Au réseau public d'assainissement	m3	1,954	1,845	-6%
	Hors réseau public d'assainissement	m3	o	o	-
Consommation d'eau	Prélèvements - rejets	m3	o	o	-
	Quantité d'eau recyclée	m4	o	o	-
Intensité des prélèvements	Rapportée au chiffre d'affaires	m3/M€	26.7	22.3	-16%
	Rapportée aux effectifs	m3/ETP	7.3	6.5	-11%
Sites situés dans une zone soumise à stress hydrique*	-	Nombre	o	o	-

* Selon analyse des risques physiques réalisée en 2025

Impact sur notre chaîne de valeur

La production des matières premières que nous achetons, en particulier le carton, nécessite des prélèvements en eau très significatifs. Conscients de cet enjeu majeur, nous suivons avec attention les initiatives de réduction de consommation d'eau entreprises par nos fournisseurs. À ce jour, plus de 75 % de nos achats de carton sont réalisés directement auprès d'usines certifiées ISO 14001 ou disposant d'une gestion avancée de la ressource hydrique.

Par ailleurs, une analyse de la vulnérabilité climatique de notre chaîne de valeur amont, conduite par Meaneo, a permis d'identifier un risque de stress hydrique pour certains de nos fournisseurs. Toutefois, cette analyse conclut à un risque moyen, dans la mesure où ces fournisseurs ont déjà mis en œuvre des mesures d'atténuation efficaces pour limiter leur exposition à ce type de risque.





UTILISATION DES RESSOURCES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS

L'utilisation des ressources et la production de déchets représentent un enjeu majeur pour Ora, dans la mesure où ils constituent la part la plus significative de notre impact environnemental. Cette réalité nous amène à porter une attention particulière à la manière dont nous consommons les matières premières et gérons les flux de déchets tout au long de nos activités.

Les réalisations des sociétés du Groupe Ora, telles que les mobiliers, stands, vitrines et PLV, sont exclusivement fabriquées sur mesure et installées en points de vente. Elles répondent donc à des logiques particulières, assez éloignées des schémas pouvant exister avec les produits grand public.

Les marchés sur lesquels nous opérons présentent des spécificités et des enjeux hétérogènes en matière d'utilisation des ressources et de gestion environnementale. En effet, il existe une large variété de problématiques selon la nature des productions, qu'il s'agisse de la PLV en carton, caractérisée par sa durée de vie très courte, ou de la fabrication de mobilier commercial premium, destiné à une implantation pérenne sur plusieurs années. Cette diversité implique d'adapter nos pratiques aux réalités de chaque secteur tout en maintenant notre engagement en faveur d'une gestion responsable et raisonnée des ressources.

Cartographie des flux de ressources

L'activité du Groupe se distingue par deux grands types de productions : d'une part, les productions éphémères, qui ont une durée de vie de quelques jours à quelques mois ; d'autre part, les productions permanentes, conçues pour perdurer plusieurs années.

Depuis toujours, Ora se distingue par sa capacité à répondre à l'ensemble des demandes de ses clients, quels que soient leur complexité ou leur originalité. Cette aptitude à concrétiser toutes les idées est le fruit d'une imagination sans cesse renouvelée et d'une adaptabilité constante, particulièrement appréciées dans l'univers exigeant du luxe.

Grâce à ce savoir-faire, Ora est en mesure de sublimer les produits de ses clients en réalisant des créations exceptionnelles. Cette excellence repose sur la diversité des matières premières et accessoires travaillés au sein de ses usines, allant des matériaux les plus courants aux plus rares et sophistiqués.

Cependant, parmi cette vaste palette de matériaux, certains flux restent particulièrement stratégiques et facilement identifiables. Il s'agit en particulier des matériaux et produits de transformation utilisés en tant qu'intrants dans nos procédés de production : majoritairement du carton, du bois, du plastique et ses dérivés, ainsi que les produits associés que sont les colles, peintures, encre, résines, etc.

Ces matériaux font l'objet d'un suivi spécifique. En effet, la surveillance de ces matériaux ne se limite pas à leur simple utilisation : elle s'accompagne d'une traçabilité rigoureuse des quantités achetées, lesquelles sont systématiquement enregistrées en tonnage. Cette approche permet à Ora de disposer d'une vision précise des flux de matières premières et de transformation, facilitant ainsi l'évaluation de leur impact environnemental et l'optimisation de leur gestion tout au long du cycle de production.

FLUX DE MATIÈRES PREMIÈRES

Indicateur	Définition	Unité	2023	2024	Variation
Carton/papier	Total	Tonne	993.0	973.2	-2%
	Dont, fibres recyclées et mixtes	%	67%	85%	27%
Bois		Tonne	231.0	370.7	60%
Métal		Tonne	249.3	364.0	46%
Plastique	Total	Tonne	122.1	180.4	48%
	Dont, plastique recyclé	%	16%	15%	-6%
Composés chimiques		Tonne	99.3	51.3	-48%
Autres		Tonne	12.3	27.5	124%

MATÉRIAUX CERTIFIÉS

Indicateur	Unité	2023	2024	Variation
Part de carton et bois certifié acheté	%	54%	52%	-4%
Sociétés du Groupe certifiées FSC et/ou PEFC*	Nombre	6	6	-

*Hors holding



Les données présentées ci-dessus concernent spécifiquement les intrants, c'est-à-dire les matières premières et les produits de transformation utilisés au sein des procédés de production du Groupe. Il est important de souligner que ces intrants ne représentent que 41 % de la valeur totale des achats de biens réalisés par le Groupe, en excluant donc les services et la sous-traitance d'opérations.

En 2024, le montant global des achats de biens pour toutes les unités de production du Groupe s'élevait à 13,7 millions d'euros. Cela inclut les intrants directs de production, pour un total de 5,7 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 8 millions d'euros de produits finis, principalement destinés à être intégrés en tant qu'accessoires dans les réalisations.

La nature des produits finis achetés est particulièrement variable et reflète la diversité des réalisations du Groupe. Parmi ces produits, on retrouve notamment des fleurs, de la quincaillerie, des accessoires de décoration, du mobilier ou encore des équipements électroniques. Cette grande diversité rend impossible toute estimation précise du tonnage correspondant à ces achats.

Dans le souci d'intégrer ce volume significatif d'achats à ses indicateurs carbone, le bilan 2024 du Groupe propose une estimation des émissions associées, basée sur des facteurs monétaires.

Ora accorde également une attention toute particulière à la provenance de ses produits forestiers. Dans le cadre de sa politique de gestion responsable des ressources, l'entreprise veille à garantir la traçabilité et l'origine contrôlée de ces matériaux. Pour ce faire, Ora s'appuie sur ses systèmes de Chaîne de Contrôle FSC® et PEFC.

Grâce à ces certifications, chaque intrant d'origine forestière fait l'objet d'un suivi rigoureux, permettant d'assurer leur conformité avec les exigences environnementales et éthiques du Groupe. En 2024, une grande part de nos achats de papiers et cartons étaient déjà certifiés ; et depuis 2025 nous renforçons nos approvisionnements en bois d'agencement certifié, au travers de notre certification PEFC.

En parfaite cohérence avec notre politique forestière, nos principes d'achats responsables et notre dispositif de diligence raisonnée, les filiales du Groupe Ora veillent scrupuleusement à l'origine des produits forestiers qu'elles utilisent. Ainsi, aucune importation de produits forestiers provenant de pays situés hors de l'Union européenne n'est réalisée. Cette vigilance s'accompagne d'une préférence marquée pour un approvisionnement direct auprès des fabricants eux-mêmes, favorisant ainsi la transparence et la traçabilité des matériaux.

Les fournisseurs privilégiés par le Groupe sont localisés majoritairement en France, en Allemagne ou en Scandinavie. Ce choix géographique permet de limiter significativement le risque de déforestation associé à nos achats, en s'appuyant sur des filières reconnues pour leurs pratiques responsables et leur conformité aux exigences environnementales européennes.

ORIGINE DES PRODUITS FORESTIERS

Type de matière	Pays	2023	2024
Bois	France	231.0 t	370.5 t
Carton/Papier	France	599.0 t	779.9 t
	Finlande	100.0 t	96.2 t
	Allemagne	74.0 t	59.4 t
	Belgique	7.0 t	20.9 t
	Suède	60.0 t	15.0 t

Pratiques d'éco-conception et de circularité

Le Groupe Ora s'est engagé dans une démarche globale d'éco-conception, plaçant la réduction de l'impact environnemental au cœur de chaque étape du cycle de vie de ses réalisations.

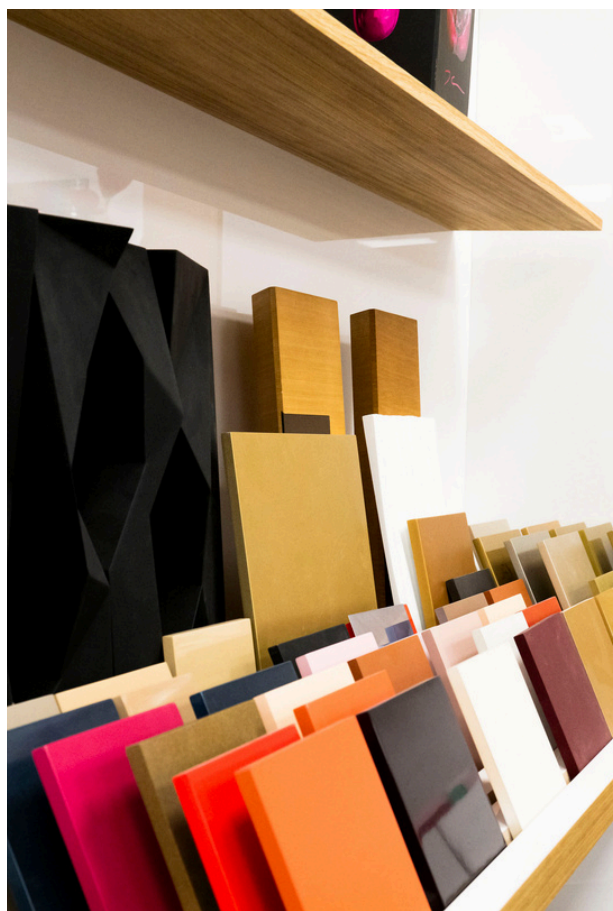
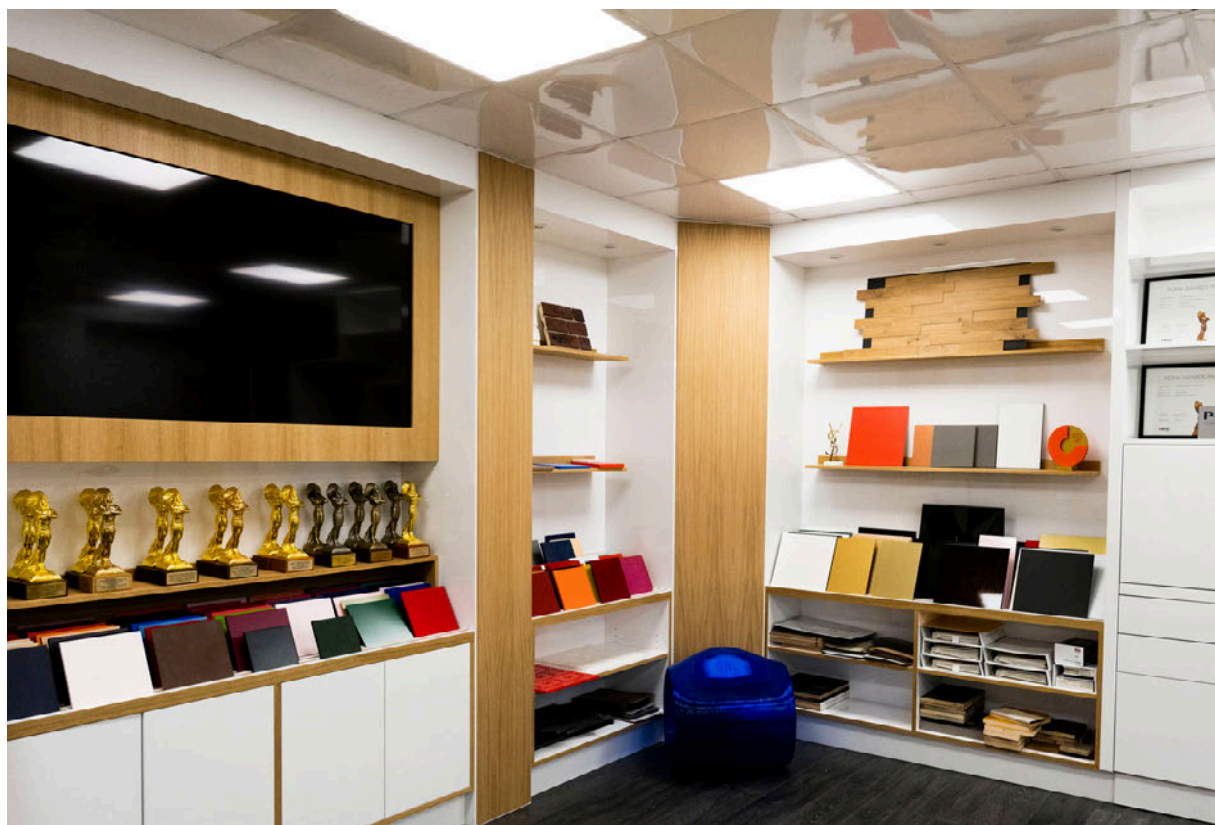
Pour soutenir cette démarche, Ora s'appuie sur des outils d'analyse environnementale performants nous permettant de comparer différentes alternatives et options de conception. Parmi ceux-ci figurent des solutions métiers reconnues telles qu'ASKOR, ClimateCalc et EcoDesignCloud, auxquelles s'ajoutent des outils développés en interne comme Ora-Scoring et iOra. La montée en compétence des équipes est également assurée par un programme de formation interne dédié à l'éco-conception.

L'utilisation généralisée de ces outils est désormais systématique pour tous les appels d'offres Trade du Groupe, garantissant ainsi une intégration de l'analyse environnementale dès la phase de réponse aux sollicitations clients.

En tant que fournisseur, Ora doit néanmoins respecter les cahiers des charges imposés par ses clients pour la production. Ce contexte souligne que l'amélioration de l'impact environnemental des productions dépend étroitement de la qualité et de l'ambition des demandes reçues. Conscient de ce levier, le Groupe a choisi d'adopter une démarche volontaire et précurseur en intégrant la prospective responsable à son offre de conseil.

Notre objectif est d'expliquer, monter, inspirer et faire se projeter tous nos clients dans un nouveau système-marque où l'on crée à partir de l'existant, où les activités ne créent plus de déchets mais encourage la régénération et le lien social.

Dans cet esprit, Ora a conçu sa propre matériauthèque, un outil rassemblant plusieurs centaines de matériaux alternatifs, plus respectueux de l'environnement. Cette ressource permet aux concepteurs du Groupe d'explorer de nouvelles pistes de conception innovantes et écologiques, contribuant ainsi à la transformation durable des pratiques et à la transition vers une économie circulaire.



Afin d'impliquer un maximum de nos collaborateurs dans cette démarche, en 2022 et 2023, plus de 200 d'entre eux ont participé à des ateliers de Fresque du Climat, favorisant une prise de conscience collective sur les impacts des activités humaines sur le climat.



En outre, des objectifs relatifs à l'éco-conception sont intégrés de manière transversale au sein de notre Système de Management Environnemental (SME), afin que la démarche d'éco-conception imprègne toutes les opérations du Groupe, assurant ainsi une cohérence et une efficacité accrues dans la mise en œuvre de nos engagements environnementaux.

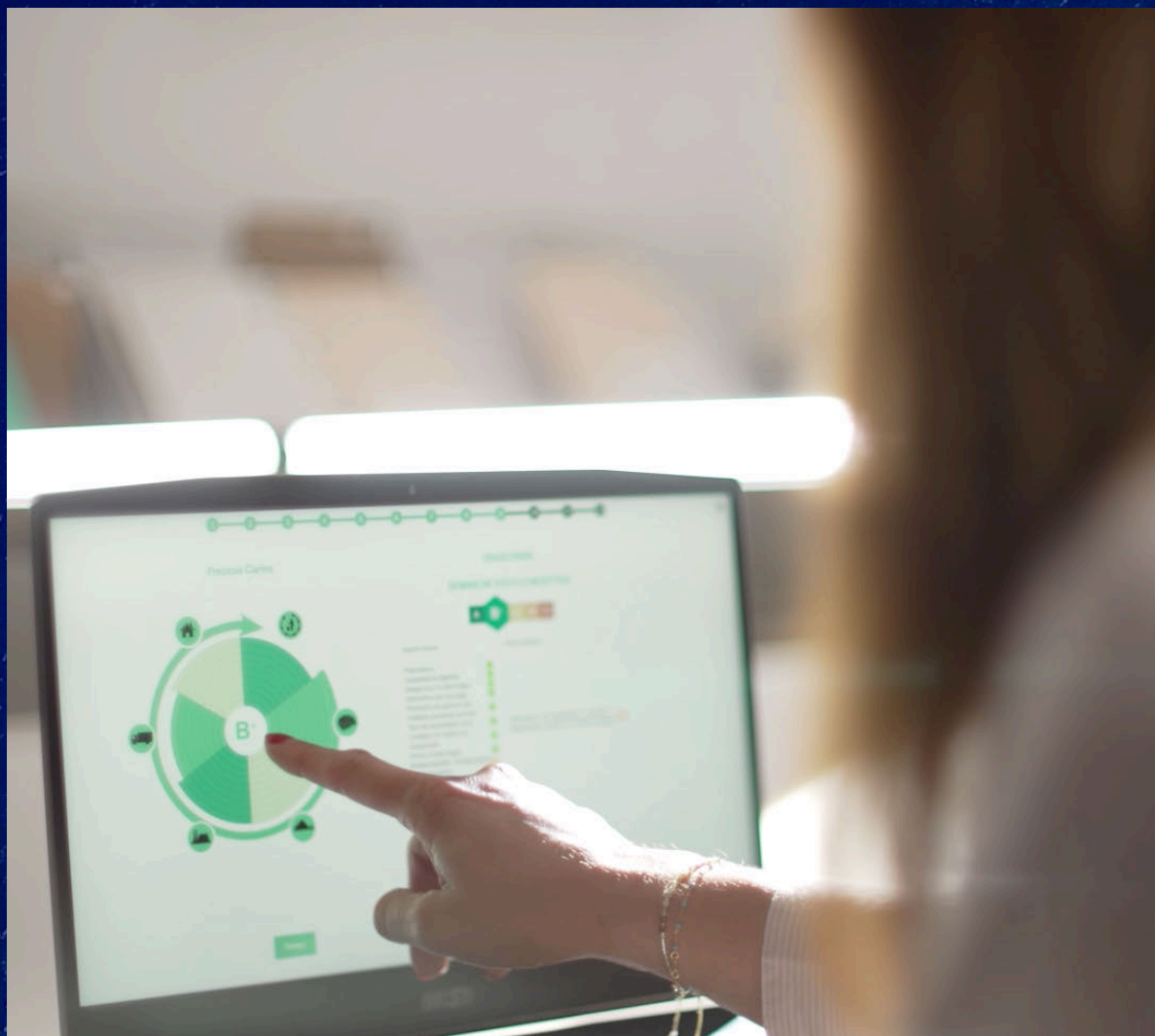


ZOOM SUR ORA-SCORING

Ora-Scoring est un outil d'aide à la décision environnementale imaginé et développé en interne.

Plutôt qu'une approche quantitative classique, cet outil propose une analyse qualitative de chaque projet du point de vue de l'écoconception. Il est tout particulièrement destiné à nos métiers du conseil et du design et leur sert à définir les orientations d'un concept en fonction de critères tels que : l'origine des matériaux, la prise en compte du cycle de vie produit, les critères sociaux.

Grâce à cette méthodologie, les décisions prises lors de la phase de design intègrent une dimension environnementale forte, favorisant l'adoption de pratiques responsables dès la conception et tout au long du développement.



Impact liés à l'usage de nos produits

Selon notre analyse d'impact environnemental, les externalités associées à l'usage de nos réalisations sont exclusivement liées à la consommation électrique de certaines installations intégrant du matériel électronique, notamment l'éclairage et les supports digitaux. Afin de répondre à cet enjeu, et bien que ces réalisations ne représentent pas la majorité de nos projets, nous nous engageons à proposer à nos clients des équipements performants et de qualité, permettant de réduire la consommation énergétique. Nous encourageons également l'utilisation de dispositifs de programmation pour optimiser l'utilisation de ces équipements et limiter leur impact environnemental.



Gestion des déchets pré-consommation

Les activités de fabrication des sociétés du Groupe Ora génèrent une quantité importante de déchets. Toutes nos usines travaillent à partir de plaques ou de feuilles de matières brutes, telles que le carton, le bois ou les plastiques. Les opérations de transformation engendrent inévitablement des chutes de matériaux, qui, en raison de leur nombre et de leur format, sont le plus souvent impossibles à réutiliser telles quelles en production.

La réduction des chutes constitue un enjeu particulièrement complexe. En effet, la fabrication sur mesure limite nos marges de manœuvre, car nous restons tributaires des demandes de nos clients. Malgré ces contraintes, nous nous engageons dans une démarche d'amélioration continue de nos opérations, en adaptant les formats des matières premières, en optimisant les amalgames ainsi que les passes d'impression. Toutefois, il subsiste un taux de perte moyen incompressible, situé entre 30 % et 35 %, qui est considéré comme habituel dans notre secteur.

Un progrès notable a été réalisé au début de l'année 2025 avec l'intégration de l'impression numérique grand format sur le site de la société Mask à Sartrouville. Cette nouvelle presse permet d'imprimer avec une très grande qualité et offre une flexibilité supérieure aux procédés d'impression traditionnels offset. À titre de comparaison, l'offset requiert un nombre important de feuilles de calage, qui sont perdues dans le processus. L'impression numérique représente donc une opportunité pour nos clients de réduire de manière significative l'impact lié à la consommation de matières premières.

Notre approche privilégie une collecte rigoureuse de ces matériaux, qui sont ensuite confiés à des prestataires spécialisés et de confiance. Le tri des déchets s'effectue au plus près des postes de travail, grâce à la mise en place de contenants dédiés pour chaque type de déchet. Nous instaurons des exutoires clairs afin de limiter les non-conformités lors du tri, facilitant ainsi le recyclage.

Les déchets triés sont ensuite compactés avant d'être remis à nos prestataires. À ce jour, plus de 99 % des déchets de carton et de plastique issus de la pré-consommation sont recyclés. Par ailleurs, les déchets de bois, principalement composés de MDF et de palettes perdues, sont valorisés énergétiquement.

INITIATIVES EN FAVEUR DU RECYCLAGE DES PLASTIQUES

En 2022, Ora a rejoint une démarche innovante de gestion de ses déchets plastiques en concluant un partenariat avec le groupe Richardson, acteur majeur du secteur. L'objectif de cette collaboration était de régénérer et de transformer nos propres déchets en nouvelles plaques recyclées, créant ainsi un flux circulaire au sein de l'entreprise.

Cette dynamique a toutefois été interrompue en 2023, principalement en raison de l'effondrement des cours du plastique recyclé et au désengagement de certains acteurs du secteur de la plasturgie. Face à cette situation, Ora a pris la décision de stocker temporairement ses rebuts de matière plastique, afin d'éviter leur incinération et dans l'attente de la conclusion d'un nouveau partenariat adapté à ses objectifs de valorisation.

Durant cette période de transition, des recherches actives ont été menées afin d'identifier de nouveaux débouchés pour ces matériaux. Cette démarche d'innovation a permis, en 2024, de franchir une étape significative : une partie de nos déchets plastiques ont été recyclée sous forme de fil d'impression 3D, offrant ainsi une solution concrète de réutilisation en interne.

Également en 2024, la reprise des rotations avec le partenaire Richardson, qui a su trouver de nouveaux débouchés, a permis d'acheminer directement les déchets plastiques vers la plasturgie. Ce dispositif a concerné près de 24 tonnes de déchets, soit 80 % du total des déchets plastiques produits par l'entreprise sur la période.



Les activités de sculpture, de menuiserie et d'impression au sein du Groupe Ora génèrent également des déchets dangereux. Ces derniers requièrent une vigilance accrue du fait de leur caractère nocif ou inflammable.

L'intégralité des types de déchets industriels dangereux (DID) identifiés fait l'objet de protocoles spécifiques concernant leur stockage et leur suivi. Ils sont directement placés dans des conteneurs dédiés, sécurisés et mis à disposition par nos différents prestataires spécialisés. Ce dispositif permet d'assurer une gestion conforme et rigoureuse de ces déchets, réduisant ainsi les risques associés à leur manipulation et à leur entreposage. Cette organisation vise à prévenir toute pollution potentielle et à garantir la protection de l'environnement ainsi que la sécurité des personnes présentes sur les sites de production.

TONNAGES DE DÉCHETS PRODUITS

Indicateur	Sources	Unité	2023	2024	Variation
Quantité de déchets produits	Déchets non-dangereux	Tonne	805.5	893.6	11%
	Déchets dangereux	Tonne	6.1	9.8	48%
Part destinée au recyclage ou la réutilisation	Tous déchets	%	34%	35%	4%

LE RECYCLAGE DES SOLVANTS CHEZ MISE EN OEUVRE

Notre activité de peinture nécessite l'emploi de grandes quantités de solvants de nettoyage (pistolets). Mise en Œuvre s'est donc équipée d'une station de régénération des solvants usagés.

Le procédé de distillation utilisé permet de régénérer les solvants en boucle fermée, sans pertes ou émissions dans l'environnement. La charge de peinture est récupérée sous forme de matière sèche, prête à être confiée à notre partenaire de traitement des déchets dangereux.

Cette solution nous a permis de diviser par deux la quantité de solvants neufs utilisés.



Déchets post-consommation

La gestion des déchets post-consommation représente un enjeu majeur pour notre Groupe. Lors de l'installation de mobiliers chez nos clients, nous nous engageons à reprendre les mobiliers existants, qu'ils aient été fabriqués par nos soins ou non. Ces mobiliers récupérés sont rapatriés sur nos sites et alimentent nos bennes à déchets. Toutefois, il est important de souligner que nous disposons de très peu de maîtrise sur cet aspect, les flux et la nature des mobiliers récupérés dépendant largement des usages et décisions de nos clients.

Cette limite de contrôle sur les déchets post-consommation explique en partie pourquoi nous ne les intégrons pas dans le calcul de nos émissions de gaz à effet de serre de scope 3. Cette décision vise également à nous permettre de conserver une visibilité claire et précise sur l'activité du Groupe, en évitant d'inclure des volumes sur lesquels nous n'avons qu'une influence réduite.

Par ailleurs, les déchets de bureau générés sur nos différents sites, tels que le papier, les déchets ménagers, les cartouches d'impression ou encore les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), font eux aussi l'objet d'un tri sélectif. Cependant, les quantités produites par ces déchets de bureau étant très faibles au regard des volumes issus de nos activités principales, ils ne font pas l'objet d'un suivi spécifique au niveau de nos indicateurs de gestion des déchets.

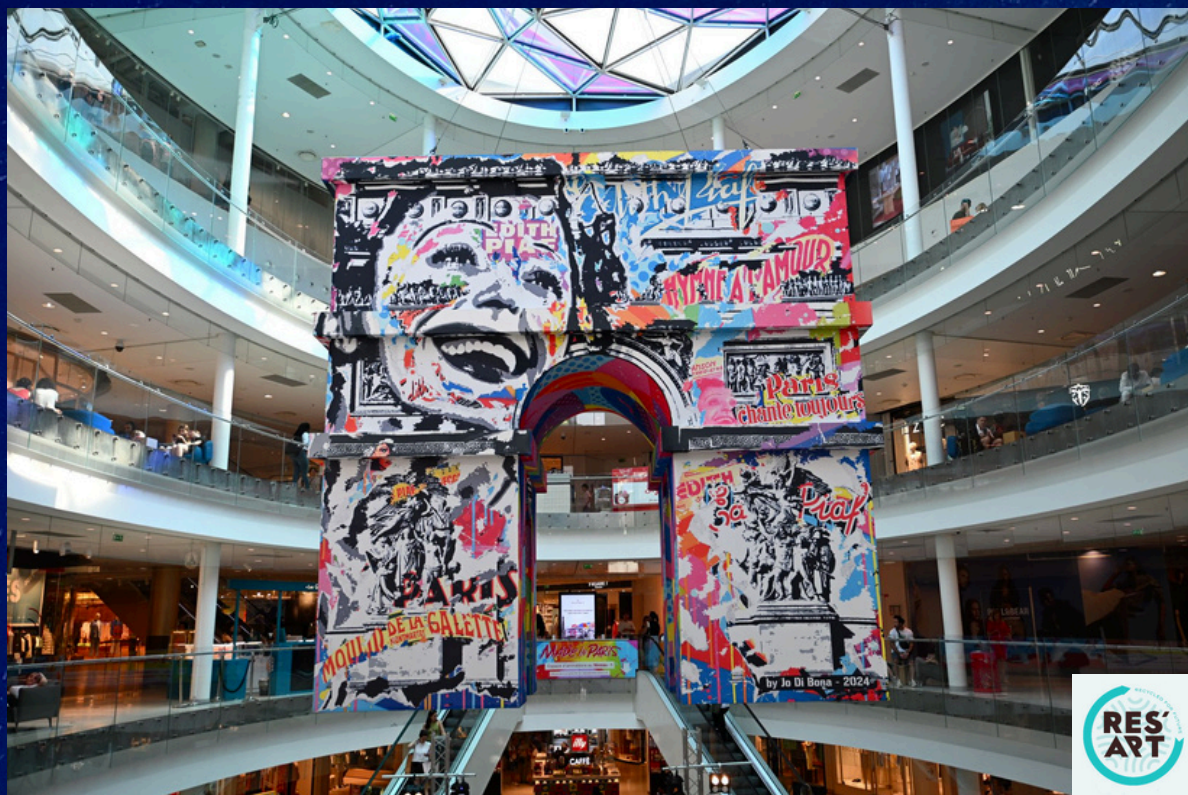


RES'ART : L'UPCYCLING COMME MANIFESTE CRÉATIF ET RESPONSABLE

Avec Res'Art, association à but non lucratif initiée par le groupe ORA, nous faisons de la fin de vie des matériaux le point de départ d'une nouvelle histoire.

Pensée comme un laboratoire d'upcycling artistique, Res'Art valorise les éléments issus de nos productions — PLV, mobiliers, décors — afin de leur offrir une seconde vie à travers la création, l'artisanat et la transformation responsable. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre stratégie d'économie circulaire : réutilisation artistique, démontage raisonné, recyclage et régénération des matières.

Au-delà d'une initiative environnementale, Res'Art incarne une nouvelle culture de la responsabilité, individuelle et collective, où chaque fin devient une opportunité de création, d'innovation et de transmission.



Amélioration et objectifs

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'économie circulaire, la seconde vie de nos réalisations constitue un axe de développement essentiel, tout en représentant un défi de taille. Ce principe s'applique notamment à la Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) éphémère en carton, pour laquelle les possibilités de réemploi sont inexistantes. Face à cette contrainte, notre action se concentre principalement sur la facilitation du recyclage. Nous privilégions la conception de PLV mono-matériaux, facilement recyclables ou réparables, tout en communiquant des consignes claires concernant leur tri et recyclage.

Il convient de noter que nous devons régulièrement adapter nos démarches pour répondre à certaines exigences de nos clients, qui peuvent parfois aller à l'encontre de nos objectifs environnementaux. Malgré ces contraintes, nos équipes commerciales et chefs de projets restent pleinement mobilisées pour accompagner et conseiller nos clients, en les orientant vers des solutions présentant des améliorations mesurables sur le plan environnemental.

Dans cette optique, Ora s'est engagé depuis plusieurs années à inciter ses clients à éliminer progressivement les bandes magnétiques et le PVC de ses PLV, en proposant des alternatives qui soient à la fois économiquement viables et écologiquement responsables.

La réutilisation du mobilier constitue une dimension essentielle de notre démarche en faveur de l'économie circulaire. Nous sommes convaincus que le mobilier, loin d'être un produit à usage unique, doit pouvoir connaître plusieurs cycles de vie. C'est pourquoi nous encourageons activement nos clients à adopter une approche fondée sur la conception évolutive et la réutilisation de leurs équipements. Cette orientation vise à réduire le gaspillage des ressources et à limiter l'impact environnemental de nos activités.

Pour accompagner nos clients dans cette transition, nous avons développé une offre logistique dédiée. Celle-ci permet de proposer une gamme de mobiliers standardisés, conçus pour être facilement adaptables et réparables. Grâce à cette solution, il devient possible d'allonger considérablement la durée de vie des mobiliers, qui peuvent ainsi servir pendant plusieurs années alors que, traditionnellement, leur utilisation ne dépassait que quelques semaines sur certains marchés.

Dans cette dynamique d'innovation responsable, Ora a lancé en 2022 sa première ligne de mobiliers d'animation en location, baptisée ECOLUTIV. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de proposer des alternatives concrètes, favorisant la mutualisation des ressources et la limitation des déchets, tout en offrant à nos clients la flexibilité et la qualité attendues.

Lors des opérations de dépose et d'installation de mobilier permanent et semi-permanent, les sociétés du Groupe Ora sont de plus en plus sollicitées pour récupérer les mobiliers arrivés en fin de vie, qu'ils aient été fabriqués par Ora ou par d'autres fournisseurs. Cette demande croissante de la part de nos clients nous conduit à approfondir notre réflexion sur les meilleures méthodes de traitement de ces déchets spécifiques.

Face à ces enjeux, le Groupe Ora a initié la structuration d'un pôle « démantèlement » dédié sur ses sites de Sartrouville. Ce pôle a pour finalité d'accueillir les retours de mobiliers usagés provenant de nos clients, d'en assurer le démontage, puis de rechercher les filières les plus adaptées pour la valorisation des déchets ainsi générés. Cette démarche s'inscrit pleinement dans une perspective d'économie circulaire et repose sur les principes des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler. L'ambition est ainsi de limiter au maximum la production de déchets, de favoriser la réutilisation des matériaux ou des équipements lorsque cela est possible, et de privilégier le recyclage pour les éléments ne pouvant être réemployés.

C'est également afin de proposer un débouché innovant qu'Ora a fondé en 2021 l'association RES'Art et en est depuis le principal mécène. Cette association à but non lucratif œuvre pour la promotion et le développement de l'Up-cycling artistique. Destinée aux écoles d'art et d'architecture, aux artistes, designers et indépendants, RES'Art a pour vocation d'encourager la création et la production artistique à partir de matériaux en fin de vie. A ce titre, l'association met gratuitement à la disposition de ces artistes et designers des matières premières, des PLV, des éléments de décors. Elle leur permet également d'accéder à plus de 10 000 m² d'atelier de production et de bénéficier d'un encadrement et d'un accompagnement par des professionnels bénévoles (collaborateurs du Groupe).

COMMENT PANKARTE PLV FACILITE LE RECYCLAGE DE SES PLV

Bien que la réglementation n'impose pas cet affichage à ces produits spécifiques, Pankarte PLV a pris l'initiative de fournir aux installateurs de ses PLV des informations claires concernant le tri et la séparation des matériaux qui les composent.

Spécifiquement conçu pour les PLV destinées au circuit de distribution en GMS, ces indications sont soit imprimées directement sur la PLV, soit accessibles via un QR code donnant accès à une notice détaillée de démontage, et visent à favoriser le tri des éléments en fin de vie du produit. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de Pankarte PLV de promouvoir une gestion responsable des déchets et d'accompagner ses clients dans l'adoption de bonnes pratiques environnementales au sein de la grande distribution.



VALORISER L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE ORGANISATION

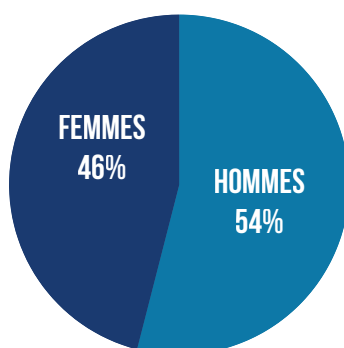


EFFECTIFS

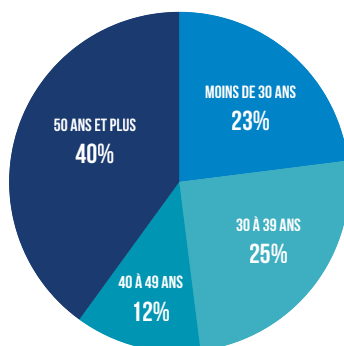
Les métiers du Groupe Ora sont nombreux et rassemblent différents profils de collaborateurs. À travers nos grands pôles d'activités (conseil, production, fin de vie) nous rassemblons de manière équilibrée des salariés cadres et non cadres. En 2023 la société Fullsense, spécialisée dans la production d'événements et l'activation retail a rejoint le Groupe afin de diversifier notre offre de service. Croissance organique et croissance externe ont représentés une augmentation des effectifs de 5% depuis 2022.

Dans le même temps, la parité femmes-hommes au sein de l'effectif du Groupe Ora est demeurée stable, avec 48 % de femmes en 2024 contre 49 % en 2022. Cette stabilité témoigne de l'engagement constant du Groupe en faveur de l'égalité professionnelle, et cela malgré le fait que certains de nos métiers, comme la menuiserie, soient très peu féminisés. Il est également important de souligner que, historiquement, les postes d'encadrement chez Ora sont souvent occupés par des femmes.

REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES POSTES DE CADRES EN 2024



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CLASSES D'ÂGES EN 2024



Concernant les salariés non-permanents, il est important de noter que certaines sociétés du Groupe Ora, qu'elles exercent dans le secteur industriel ou dans le secteur des services, sont confrontées à une activité relativement fluctuante au cours de l'année. Ces variations sont généralement liées aux différents temps forts pouvant exister dans les opérations de nos clients. Afin de répondre à ces pics d'activité et d'augmenter temporairement les capacités de production, ces filiales ont recours à différents types de main d'œuvre temporaire.

L'adaptation aux besoins ponctuels se traduit donc par l'emploi de travailleurs indépendants, de main d'œuvre détachée ou encore d'intérimaires, selon les usages propres à chaque profession. Toutefois, en raison de l'organisation interne du Groupe, il est extrêmement difficile de convertir ce recours à la main d'œuvre temporaire en effectif précis. À ce jour, le Groupe n'est pas en mesure de produire un indicateur chiffré fiable sur ce point, les seules estimations disponibles étant monétaires et donc peu représentatives de la réalité des effectifs concernés.

Quel que soit le mode d'intervention retenu, le Groupe Ora veille à ce que tous les travailleurs indépendants disposent d'un contrat de prestation en bonne et due forme. Il s'assure également que l'ensemble de ses fournisseurs de main d'œuvre signent et adhèrent aux engagements éthiques du Groupe, garantissant ainsi le respect des droits et des conditions de travail de l'ensemble des intervenants temporaires.

EFFECTIFS PAR GENRE ET TYPE DE CONTRAT

Indicateur	Définition	Unité	2023	2024	Variation
Nombre total d'employés	Tous genres et tout type de contrats	ETP	268.01	284.30	6%
Nombre d'employés par genre	Femmes	ETP	125.66	137.42	9%
	Hommes	ETP	142.35	146.88	3%
	Non-binaires	ETP	0	0	-
Nombre d'employés en contrats permanents	Tous genres	ETP	244.77	259.36	6%
Nombre d'employés en contrats temporaires (hors intérim et travailleurs indépendants)	Tous genres	ETP	23.24	24.94	7%

EFFECTIFS PAR PAYS

Indicateur	Unité	2023	2024	Variation
France	ETP	267.01	282.30	15.29
Singapore	ETP	1	1	0
Chine (Hong Kong)	ETP	0	1	1

TURNOVER

Indicateur	Unité	2023	2024	Variation
Nombre de salariés ayant quitté l'entreprise au cours de l'année (A)	Nombre	99	81	-18%
Nombre de salariés au cours de l'année (B)	Nombre	285	279	-2%
Taux de rotation (A/Bx100)	%	35%	29%	-16%



ORGANISATION DU TRAVAIL

La majorité des employés du Groupe Ora sont titulaires de contrats à 39 heures hebdomadaires. Ce régime implique que les quatre heures travaillées au-delà de la durée légale de 35 heures donnent lieu à une majoration de salaire de 25 %. Cette organisation du temps de travail offre aux collaborateurs la possibilité de bénéficier d'une rémunération supplémentaire pour les heures effectuées au-delà du seuil légal.

Depuis 2024, l'ensemble de l'Unité Économique et Sociale (UES) du Groupe est doté d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), Eurécia, qui encadre les processus de demande et de validation des congés ainsi que la gestion des heures supplémentaires. Grâce à cet outil, les collaborateurs et leurs managers disposent d'une visibilité claire et actualisée sur les compteurs de congés, de RTT et d'heures supplémentaires. L'intégration de ces données dans le processus de paie est automatisée, garantissant ainsi transparence et fiabilité dans le suivi des droits et des rémunérations.

Lors des pics d'activité, il peut être demandé à nos collaborateurs d'effectuer des heures supplémentaires. Lorsque cela est le cas, celles-ci sont enregistrées dans le logiciel de gestion de temps et validées par les managers. Les heures supplémentaires effectuées à partir de la 44^{ème} heures par semaine donnent droit à une majoration de 50 %. Ces heures alimentent un compteur de repos compensateur de récupération, permettant aux salariés de bénéficier de temps de repos en compensation des périodes d'activité intense.

Ce dispositif contribue à la flexibilité de l'organisation du travail, en adaptant la gestion des temps aux besoins des collaborateurs et aux exigences opérationnelles du Groupe.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les périodes de confinement qui en ont découlé ont conduit le Groupe Ora à repenser et adapter ses méthodes de travail. L'organisation du télétravail a ainsi été instaurée, permettant à certains salariés dont le poste le permet d'y avoir recours. Les collaborateurs souhaitant bénéficier du télétravail doivent en faire la demande auprès de leur manager direct, sous réserve de validation par la Direction.

Cette évolution des pratiques professionnelles témoigne de la capacité du Groupe à s'adapter aux contextes changeants, tout en maintenant l'équilibre entre efficacité opérationnelle et bien-être des salariés.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La démarche de prévention d'Ora s'appuie sur une analyse rigoureuse des risques existants sur chaque site, permettant ainsi une couverture adaptée à la diversité des unités de travail. Cette méthodologie garantit que toutes les situations à risque ainsi que l'ensemble des métiers présents au sein du Groupe sont identifiés et pris en compte dans l'évaluation des risques professionnels. À l'issue de cette démarche, ses risques sont consignés dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels propre à chaque site et les plans d'actions correctives appropriés sont élaborés afin de traiter l'ensemble des risques considérés comme critiques.

L'évaluation des risques professionnels est réalisée par des salariés compétents et spécifiquement formés à cet effet (référent sécurité, assistant QHSE, délégués du personnel). Cette démarche s'appuie, lorsque la situation l'exige, sur des analyses et des mesures confiées à des organismes extérieurs, telles que le contrôle du niveau de bruit, des poussières ou la réalisation d'études de poste.

La gestion de la sécurité incendie est assurée par la mise en œuvre d'un plan d'urgence ainsi que par un outil de mesure de conformité des sites intégré au Système de Management Environnemental (SME) du Groupe. Par ailleurs, Ora s'oriente progressivement vers un Système de Management Intégré et envisage, dans un horizon de trois à cinq ans, l'obtention de la certification ISO 45001 afin de renforcer encore davantage la maîtrise de la santé et de la sécurité au travail.



MESURE DE PRÉVENTION

Approche globale et adaptation locale

Ora adopte une approche holistique de la sécurité, tenant compte de la diversité des métiers et des activités présentes au sein du Groupe. Cette diversité engendre une large palette de risques, auxquels l'entreprise répond par des mesures appropriées et adaptées. Ainsi, chaque site et unité de travail met en place des réponses spécifiques, fondées sur les réalités du terrain et les conditions opérationnelles propres à chaque environnement.



Mesures techniques

Les équipements et installations des différentes usines d'Ora comportent intrinsèquement des risques pour les collaborateurs. Afin de garantir à la fois l'efficacité opérationnelle et la sécurité des opérateurs, l'entretien de ces équipements est assuré selon un suivi rigoureux à trois niveaux : la maintenance préventive, effectuée par le constructeur ou le fournisseur à une fréquence adaptée (annuelle, semestrielle ou trimestrielle) ; les visites de contrôle réglementaires menées par des organismes indépendants tels qu'Apave, Socotec ou Bureau Veritas ; et la maintenance curative, réalisée par le constructeur ou le fournisseur en cas de dysfonctionnement ou de non-conformité.

Ce dispositif est complété par une veille réglementaire annuelle afin d'intégrer toute évolution législative concernant les conditions ou la fréquence de vérification des équipements.

Notre entreprise ne disposant pas de personnel de maintenance propre ; ces interventions sont confiées à des sociétés tierces, dont la plupart sont de partenaires de confiance de longue date.

La présence de quantités importantes de matières premières inflammables et de produits dangereux dans les usines implique deux risques industriels majeurs : le risque d'incendie et le risque chimique. Des mesures spécifiques sont déployées pour les limiter, telles que la vérification périodique des équipements de lutte contre l'incendie (alarmes, extincteurs, RIA, trappes de désenfumage, portes coupe-feu).

Le stockage des produits et déchets dangereux est réalisé dans des espaces sécurisés (locaux dédiés ou armoires spéciales), conformes aux normes en vigueur : accès réservé, stockage sur rétention, affichage des capacités maximales et des incompatibilités de stockage, ventilation adaptée.

Lorsque les mesures de prévention ne permettent pas d'éliminer totalement le risque, les opérateurs sont équipés d'Équipements de Protection Individuelle (EPI), fournis et adaptés à chaque tâche par l'entreprise. Leur utilisation est obligatoire, affichée à chaque poste, et contrôlée régulièrement par les managers et chefs d'atelier.

AMÉLIORER L'ERGONOMIE DES POSTES DE TRAVAIL

Dans une démarche de prévention et d'amélioration continue des conditions de travail, Elba a mis en place des réhausseurs pour ordinateurs portables destinés aux équipes de bureaux, afin de favoriser une posture adaptée et de limiter les tensions liées au travail sur écran.

Sur le site industriel MASK, des chaises ergonomiques adaptées ont également été déployées pour les collaborateurs en atelier, contribuant à réduire la fatigue physique et à prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Ces mesures techniques traduisent un engagement concret en faveur de la santé, du confort et de la performance durable des équipes.



Mesures organisationnelles

Les ateliers d'Ora accueillent des salariés du Groupe, des travailleurs intérimaires ou indépendants, ainsi que des prestataires extérieurs pour la maintenance. Afin d'assurer l'information de chaque personne exposée à un risque, toutes les machines sont munies de Fiches de Sécurité au Poste. Ces documents détaillent les consignes de sécurité spécifiques, les procédures de démarrage et d'arrêt, les EPI obligatoires, les mesures de prévention à respecter et la conduite à tenir en cas d'incident.

Cet affichage complète l'accueil sécurité dispensé aux nouveaux collaborateurs et intérimaires. Sur notre site Mise en Œuvre à Sartrouville, les consignes de sécurité sont également traduites en espagnol, du fait de la présence sur site d'une population hispanophone.

Pour la prévention du risque chimique, une base de connaissances complète est mise à disposition des collaborateurs, couvrant la compréhension des risques, les mesures de prévention, les procédures et numéros d'urgence, ainsi que les fiches de données de sécurité.

La protection contre le risque incendie est une priorité pour Ora. L'entreprise vise à organiser, conformément au code du travail, deux exercices d'évacuation par an sur tous les sites. Cette démarche implique une organisation spécifique, avec la formation de salariés en qualité de guides-file et serre-file pour accompagner leurs collègues lors des exercices.



SENSIBILISER TOUS LES SALARIÉS AU RISQUE CHIMIQUE

Près de 40 % de nos collaborateurs sont exposés, à divers degrés, au risque chimique. Parmi eux, 10 % font face à une exposition directe et quotidienne dans le cadre de leurs missions. Conscients de l'importance de ce risque, nous avons souhaité aller au-delà des simples mesures de protection appliquées aux postes de travail. Nous avons choisi de sensibiliser l'intégralité du personnel, estimant que cette démarche est bénéfique, y compris pour les salariés ne rencontrant qu'une exposition très occasionnelle, que ce soit sur leur lieu de travail ou dans leur vie personnelle. Un guide de prévention a été remis à l'ensemble des salariés. Ce document vise à les aider à identifier les produits dangereux, à comprendre les risques associés, à se protéger, mais aussi et surtout à réagir en cas d'incident.



Mesures humaines

Ora assure le suivi des formations obligatoires sur l'ensemble de ses sites, incluant notamment la formation incendie pour tous les collaborateurs, ainsi que les formations spécifiques pour les salariés exposés à des risques particuliers (permis CACES, travail en hauteur, manœuvres électriques, etc.).

La formation et la sensibilisation aux risques sont systématiques pour limiter la survenue d'incidents. Les nouveaux collaborateurs participent, en plus de l'accueil sécurité à leur poste, à des journées d'intégration organisées chaque trimestre. Ces sessions permettent de visiter les sites du Groupe et de partager les pratiques et politiques relatives à l'environnement et à la sécurité.

Tous nos sites sont équipés d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) et comptent dans leur effectif des sauveteurs secouristes du travail (SST) formés. Ceux-ci participent à une journée de mise à niveau des compétences tous les 2 ans et reçoivent une sensibilisation spécifique au risque chimique. Notre volonté est de maintenir un ratio de 1 SST pour 30 salariés dans les bureaux et de 1 SST pour 15 salariés dans les ateliers de fabrication.

En matière de prévention des risques psychosociaux, le top management d'Ora a été formé aux risques de burn-out en 2023. Et depuis 2024, tous les salariés bénéficient de la couverture Holicare, leur permettant d'évaluer en quelques minutes leur santé mentale, d'obtenir des conseils et d'être mis en relation avec des praticiens compétents si besoin. Les données collectées par Holicare sont anonymes, permettant à l'entreprise d'adopter, si nécessaire, des mesures collectives adaptées.

La surveillance médicale des salariés est assurée, et 100 % des collaborateurs disposent d'une couverture complémentaire des frais de santé.

Les équipes du site de Sartrouville ont accès chaque semaine à un ostéopathe proposant des séances de 30 minutes sur le temps de travail. Les collaborateurs de Paris peuvent également participer à des séances hebdomadaires de yoga.

CHEZ ELBA, LA SANTÉ DES COLLABORATEURS EST UNE PRIORITÉ

Un ostéopathe intervient chaque semaine sur nos sites de Sartrouville. Entièrement prises en charge par le groupe, ces consultations permettent de prévenir les troubles musculo-squelettiques et d'accompagner nos équipes dans leur quotidien professionnel.

Une action concrète qui reflète notre engagement en faveur d'un environnement de travail attentif, responsable et profondément humain.



Suivi des accidents du travail et maladies professionnelles

Pour calculer le taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, Ora applique la méthodologie définie par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, en comptabilisant uniquement les accidents enregistrables survenus au sein de l'effectif propre. Cette approche méthodologique est également conforme aux référentiels internationaux auxquels nous nous référons dans le cadre de nos rapports extra-financiers, tels que EcoVadis, VSME et GRI, permettant ainsi de mesurer la gravité et la fréquence des accidents selon des critères reconnus et harmonisés.

Bien que cette méthode permette d'identifier les incidents les plus graves, elle nous semble néanmoins susceptible de masquer certaines situations à risques et tend à minimiser la réalité des chiffres. En effet, elle ne reflète pas fidèlement la situation globale et ne donne qu'une vision partielle de la fréquence des accidents.

Conscients de cette limitation, nous avons entrepris d'améliorer notre suivi à partir du 1^{er} janvier 2025. Ainsi, dans le bilan 2025, nous présenterons un second indicateur prenant également en compte les accidents bénins, qui, jusqu'à présent, ne sont pas systématiquement portés à la connaissance du service RH par les différentes usines. L'amélioration des procédures permettra de garantir un recensement plus exhaustif des situations d'accident, pour disposer de données robustes et fiables aptes à rendre compte de toutes les situations accidentogènes.

Grâce à cette démarche, il sera possible d'effectuer des analyses HSE plus pertinentes, basées sur des informations complètes et représentatives de la réalité du terrain.

En examinant les chiffres, on constate une relative stabilité des taux de fréquence et de gravité des accidents ayant entraîné un arrêt entre 2022 et 2023. Toutefois, une nette augmentation de ces deux indicateurs est observée en 2024. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette hausse :

- Une meilleure prise en compte des accidents, notamment grâce à la sensibilisation croissante des salariés et des managers, plus enclins à déclarer les accidents, entraînant une augmentation de l'indicateur en valeur absolue.

- Une année 2024 particulièrement intense en termes d'activité, avec une croissance importante du nombre d'heures travaillées, supérieure à celle de l'effectif. Cette situation a été éprouvante pour les équipes, la fatigue ayant aggravé non seulement la fréquence mais aussi la gravité des accidents.
- Le développement de l'activité de menuiserie, alors que celle-ci comporte des risques intrinsèques plus importants que d'autres activités.

Ces observations constituent des pistes d'amélioration que nous nous engageons à analyser à court terme, afin de renforcer la prévention et la sécurité sur l'ensemble de nos sites.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Indicateur	Unité	2023	2024	Variation
Accidents du travail comptabilisables*	Nombre	9	11	22%
Décès survenus suite à des accidents du travail ou maladie professionnelle	Nombre	0	0	-
Heures travaillées	Nombre	522,540	541,470	4%
Jours de travail perdus pour accident ou maladie	Nombre	641	342	-47%
Taux de fréquence	Indice	17.22	20.32	18%
Taux de gravité	Indice	1.23	0.63	-49%

Qualité de vie et conditions de travail

Le Groupe Ora accorde une importance particulière à la qualité de vie au travail et s'engage à offrir à l'ensemble de ses collaborateurs des conditions de travail optimales. Que ce soit dans les usines ou dans les bureaux, l'entreprise œuvre quotidiennement afin de garantir des environnements de travail à la fois sûrs, propres et agréables. Notre souci constant d'excellence pour nos clients implique une forte implication des équipes, et la direction est convaincue qu'un environnement de travail agréable contribue significativement au bien-être ainsi qu'à la motivation des salariés, ce qui a un impact direct sur la performance globale de l'entreprise.

Tous les collaborateurs bénéficient d'un accès à des espaces communs qui sont propres et régulièrement entretenus. Ces espaces incluent notamment : sanitaires, réfectoires, cuisines aménagées, salles de repos, terrasses, potagers, ainsi que des espaces de jeux et de cohésion. Les services supports et les managers veillent quotidiennement à ce que chaque salarié ait accès à du matériel fonctionnel et de qualité, ainsi qu'à des postes de travail ergonomiques, favorisant ainsi des conditions de travail optimales.

Au-delà des aspects matériels, Ora s'attache à instaurer un climat de confiance et de reconnaissance au sein de ses équipes, en encourageant des relations de travail saines et enrichissantes. Les collaborateurs disposent de boîtes de parole, leur permettant de soumettre, de manière anonyme ou non, de nouvelles idées ou simplement d'exprimer leur avis en toute confidentialité. Ce dispositif favorise un dialogue ouvert et constructif entre les salariés et la direction.

L'organisation repose sur un management court et direct : aucun salarié ne se trouve à plus de trois ou quatre niveaux hiérarchiques de la direction générale du Groupe. Cette structure favorise la proximité, l'écoute et la réactivité dans la prise en compte des besoins et suggestions des collaborateurs.

Dans la continuité de sa démarche d'amélioration continue et afin de renforcer la prise en compte des attentes des salariés, le Groupe envisage de renouveler, dans les deux prochaines années, l'enquête Great Place To Work. Une première enquête avait été réalisée en 2020 et avait mis en évidence une perception globalement positive de l'entreprise par une majorité de collaborateurs.

THE CALLING ŒUVRE POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉQUILIBRE AU TRAVAIL

Nos bureaux parisiens proposent des cours de yoga hebdomadaires, animés par une professeure certifiée. Grâce à son expertise et à son approche bienveillante, chacun peut pratiquer à son rythme et profiter d'un véritable moment de détente.

Une initiative qui favorise l'équilibre, la concentration et la convivialité au sein de l'entreprise.



FAVORISER LES TEMPS DE RESPIRATION ET LA CONVIVIALITÉ

Sur le site de Sartrouville, Elba met à la disposition de ses collaborateurs des espaces dédiés à la détente : babyfoot, billard et borne d'arcade.

Ces aménagements offrent des moments de pause propices au relâchement des tensions et encouragent les échanges informels entre équipes. En favorisant la convivialité et la cohésion, ils contribuent à créer un environnement de travail équilibré, où performance et bien-être avancent de pair.

Une initiative simple mais essentielle, au service de la qualité de vie au travail.



Rémunération, négociation collective et formation

Le Groupe Ora veille scrupuleusement à garantir à l'ensemble de ses collaborateurs une rémunération décente, permettant de maintenir un niveau de vie convenable. Aucun salarié du Groupe ne perçoit un salaire horaire inférieur au minimum légal français, assurant ainsi le respect des normes en vigueur et la dignité du travail. Par ailleurs, le recours au temps partiel n'est pas généralisé au sein du Groupe : la grande majorité des collaborateurs sont employés à temps plein, sauf lorsqu'un aménagement du temps de travail est sollicité à l'initiative du salarié pour des raisons personnelles.

Conjuguant performance et politique de rémunération, la plupart des filiales du Groupe Ora ont adopté un régime de travail hebdomadaire à 39 heures pour toutes les catégories de salariés. Ce régime permet aux employés de bénéficier de la majoration des heures supplémentaires, aboutissant à une rémunération en moyenne supérieure de 12 % à celle d'un contrat à 35 heures.

Dans le contexte inflationniste actuel, qui impacte particulièrement les plus bas salaires, le Groupe Ora réaffirme son engagement en faveur de rémunérations justes. Ainsi, l'objectif affiché est de garantir, d'ici 2030 au plus tard, que 100 % des salariés soient rémunérés au moins au niveau du salaire de subsistance. Pour atteindre cet objectif, une analyse des écarts salariaux sera menée en 2026, reposant sur la méthodologie LivingWage proposée par l'IDH.

Les éventuels écarts identifiés donneront lieu à la mise en place d'un plan d'actions correctives échelonnées sur 2 à 3 ans.

Sur le plan de l'égalité salariale, le Groupe Ora se distingue par une situation atypique : en 2024, la rémunération moyenne des femmes était supérieure de plus de 18 % à celle des hommes. Cette particularité s'explique principalement par une représentation historiquement forte des femmes dans les postes de cadres, en particulier au sein des fonctions commerciales, ainsi que par la présence de plusieurs femmes occupant des postes de direction. Cette configuration, grandement liée aux métiers du luxe, a contribué à une valorisation salariale des femmes plus marquée au sein du Groupe.

Cependant, cette situation globale masque certaines disparités internes. En effet, dans plusieurs usines, notamment dans les secteurs de la menuiserie et de l'imprimerie, les femmes restent sous-représentées; ces secteurs emploient une majorité d'hommes, souvent sur des postes à plus faible salaires. À l'inverse, les rémunérations les plus élevées sont concentrées dans des métiers très féminisés, tels que le commerce et la création ; expliquant en partie les écarts observés.

Conscients de ces déséquilibres, les managers du Groupe Ora s'emploient activement à réduire les écarts. Leur action vise à promouvoir une répartition plus équitable des femmes et des hommes dans l'ensemble des métiers et des niveaux de rémunération.

Les filiales du Groupe ne sont pas soumises individuellement à l'obligation de publier l'index de l'égalité professionnelle. A l'échelle du Groupe et de l'UES, nous avons identifié par ailleurs de nombreuses limites dans la méthode de calcul réglementaire. En raison de notre structure spécifique et de la répartition des effectifs, cette méthode peut produire des résultats qui ne reflètent pas fidèlement nos actions ni nos engagements, et qui peuvent apparaître injustement défavorables. Néanmoins, dans le cadre de notre engagement en faveur de l'égalité hommes-femmes, nous avons décidé de développer une méthodologie de calcul complémentaire, en concertation avec le CSE, et qui serait plus représentative de nos spécificités. Nous avons pour objectif de proposer cette nouvelle approche d'ici deux ans. Nous espérons alors pouvoir fournir un calcul consolidé au niveau du Groupe qui donnerait une photographie non biaisée, dans un souci de transparence et de cohérence avec nos valeurs.

RÉMUNÉRATIONS

Indicateur	Unité	2023	2024	Variation
Salaire minimum contrat à temps plein	EUR	21,328	21,442	3%
Rémunération annuelle moyenne des femmes	EUR	40,854	45,905	12%
Rémunération annuelle moyenne des hommes	EUR	35,923	38,685	8%
Écart de rémunération entre les femmes et les hommes	%	-13.73%	-18.66%	36%
Ratio de femmes dans l'encadrement	Index	0.8	0.7	-13%



Instances représentatives et dialogue sociale

Suite à la constitution des différentes sociétés du Groupe en Unité Économique et Sociale (UES) en 2022, notre organisation a pu organiser l'élection d'un Comité Social et Économique (CSE). Ce CSE couvre désormais les douze sociétés juridiques actives de l'UES, représentant ainsi 96 % de nos collaborateurs en France. Les sociétés n'ayant pas rejoint l'UES au 31/12/2024 – à savoir Piranèse et Fullsense – emploient toutes un nombre de salariés inférieur au seuil légal rendant obligatoire la constitution d'un CSE.

Les élections professionnelles, qui se sont tenues le 18 avril 2023, ont enregistré un taux de participation remarquable de 75,83 %. Ce scrutin a permis la mise en place d'un CSE composé de dix élus titulaires et neuf suppléants. Tous ces membres sont issus des effectifs de l'entreprise et aucune organisation syndicale n'y siège. L'ensemble des catégories socio-professionnelles de l'entreprise y est représenté, garantissant ainsi la diversité des points de vue et des intérêts au sein de l'instance.

Dans le respect de notre obligation de former les délégués du personnel, les membres du CSE ont bénéficié en 2024 d'une formation de sept jours, dispensée par un organisme externe. Cette formation vise à leur permettre d'exercer pleinement leur rôle en matière de prévention, de promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail au sein de l'entreprise. Elle leur donne également les outils nécessaires pour mener des enquêtes en cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, ou à caractère professionnel.

Par ailleurs, un des élus a suivi une formation spécifique afin d'assumer la fonction de référent pour la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, renforçant ainsi notre engagement en faveur d'un environnement de travail respectueux et sécurisé pour tous.

Conformément à la réglementation, le CSE est consulté pour toute décision d'ordre social. Il dispose d'un budget dédié et a accès à une base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE). Les réunions du CSE se tiennent à intervalles réguliers et les procès-verbaux sont systématiquement portés à la connaissance de l'ensemble des salariés via notre Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH).

NÉGOCIATION COLLECTIVE

Indicateur	Unité	2023	2024	Variation
Salariés couverts par une convention collective	%	84%	89%	6%
Salariés couverts par une instance de négociation collective au sein de l'entreprise	%	93%	95%	2%

Formation

Depuis 2022, Ora a renforcé sa politique de formation pour accompagner la transformation durable du Groupe. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté de structuration et de professionnalisation des pratiques à tous les niveaux de l'organisation. Notre politique de formation se décline sur trois niveaux :

- Premièrement, tous les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un programme d'onboarding incluant des modules spécifiques sur l'éthique, l'efficacité énergétique et la sobriété ; la gestion des déchets et l'éco-conception ; les certifications environnementales (FSC®, PEFC, ISO 14001).
- Un suivi systématique est opéré pour l'ensemble des formations obligatoires, telles que les permis CACES, les formations Sauveteur Secouriste du Travail (SST), les formations incendie ou encore celles destinées aux délégués du personnel. Des outils de suivi dédiés permettent d'assurer le renouvellement de ces formations dans les délais impartis, garantissant ainsi la sécurité et la conformité au sein du Groupe.
- Au-delà des obligations réglementaires, Ora propose à ses collaborateurs un large éventail de formations ciblées afin de soutenir le développement de leurs compétences professionnelles. Sont ainsi proposés des modules de formation sur l'utilisation des machines et logiciels spécifiques, la bureautique, les tableurs Excel, l'anglais, les certifications professionnelles ou encore la cybersécurité. Cette offre diversifiée permet à chacun de progresser dans son métier et d'accompagner l'évolution des besoins du Groupe.

Nous veillons à ce que l'ensemble des formations soit accessible à tous les salariés, quel que soit leur statut ou leur genre. Cette attention portée à l'équité témoigne de l'engagement du Groupe en faveur d'une organisation inclusive, où chacun bénéficie des mêmes opportunités de développement professionnel.

FORMATION

Indicateur	Définition	Unité	2023	2024	Variation
Total des heures de formation	Tous genres	Nombre	1,102	1,868	+ 743 h
Heures de formation par employés	Femmes	Nombre	3.80	7.76	+ 3.81 h
	Hommes	Nombre	4.39	5.46	+ 1.07 h



1868 HEURES DE FORMATIONS DISPENSÉES EN 2024

Politique d'inclusivité et de non-discrimination

Chez Ora, nous affirmons avec conviction notre volonté d'être un employeur inclusif et non-discriminant. Cette démarche se traduit concrètement par l'accueil, au sein de nos usines et de nos bureaux, de collaborateurs issus de tous horizons. Nous favorisons notamment l'intégration des personnes en situation de handicap, des jeunes, des seniors, ainsi que de personnes appartenant à des groupes sociaux rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Nos processus de recrutement sont conçus pour garantir la transparence et l'égalité des chances. Ils sont pilotés par nos équipes de managers et de ressources humaines dans un esprit constant de bienveillance et de respect mutuel. En effet, nous veillons à ce que chaque candidature soit traitée de façon équitable, sans aucune forme de discrimination.

Chaque année, nous accueillons plusieurs dizaines d'apprentis, d'alternants et de stagiaires, offrant ainsi à de nombreux jeunes l'opportunité de découvrir nos métiers et de se former auprès de professionnels passionnés. Rejoindre Ora, c'est intégrer une équipe où l'implication et l'ouverture d'esprit constituent des valeurs fondamentales partagées par l'ensemble des collaborateurs.

Notre entreprise propose à ses salariés des perspectives de carrières concrètes, reposant sur la promotion interne et la reconnaissance des compétences professionnelles. Ces principes sont au cœur de notre culture et font partie intégrante de notre ADN.

Par ailleurs, Ora renforce son engagement en faveur de l'inclusion à travers des partenariats durables avec des structures du secteur protégé et adapté, notamment les Ateliers d'Aubervilliers, la Fondation Anaïs et l'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace. Les structures qui interviennent pour le Groupe assurent notamment l'entretien des espaces verts de nos sites de Sartrouville et de Nordhouse, inscrivant ces missions dans une collaboration régulière et pérenne.

LES ATELIERS D'AUBERVILLIERS (ESAT)

Établissement médico-social qui accompagne des personnes en situation de handicap en leur permettant d'exercer une activité professionnelle dans un cadre adapté. Les travailleurs de l'ESAT bénéficient d'un accompagnement social et éducatif dédiés, développent leurs compétences et participent à des missions concrètes comme l'entretien d'espaces verts, le conditionnement ou d'autres prestations de services.



LA FONDATION ANAIS

Organisation française historique dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Elle gère un réseau d'établissements (ESAT, entreprises adaptées et services), avec pour mission de faciliter l'insertion sociale et professionnelle, de promouvoir l'autonomie et de favoriser l'accès durable à l'emploi pour ses bénéficiaires.



L'ASSOCIATION PAPILLONS BLANCS D'ALSACE

L'ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace est une association membre du réseau Unapei qui accompagne, depuis plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap mental ou psychique. Elle gère en Alsace de nombreux établissements et services favorisant l'inclusion sociale et professionnelle.



Ces partenariats témoignent de notre volonté d'aller au-delà des obligations formelles en matière d'emploi inclusif, en soutenant activement des structures reconnues pour leur impact social et en participant concrètement à l'insertion professionnelle de publics fragilisés.

Plus largement, Ora confie certaines opérations de production à des entreprises adaptées ou d'insertion, en région parisienne comme en province. Nous excluons catégoriquement le recours au travail carcéral.

L'ensemble de ces engagements est formalisé dans notre charte éthique, systématiquement portée à la connaissance de tous nos collaborateurs.

ORA PARTENAIRE DE LA FONDATION DES FEMMES

Lutter contre les inégalités et défendre les droits des femmes est un engagement fort du Groupe Ora.

Convaincu que l'entreprise a un rôle essentiel à jouer dans la transformation sociale, le Groupe a choisi de soutenir la Fondation des Femmes en devenant Mécène Fondateur d'un événement majeur, aux côtés de la SNCF, de L'Oréal et de Covéa.

À travers ce mécénat, le Groupe Ora affirme sa volonté d'agir concrètement pour l'égalité, de soutenir les initiatives de terrain et de contribuer à une société plus juste et inclusive.



Politique et procédures en matière de droits de l'homme

Ora respecte sans aucune exception l'ensemble des principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ainsi que dans la Déclaration de 1998 de l'Organisation Internationale du Travail.

Ces principes sont formalisés dans nos codes de conduite ainsi que dans nos différentes politiques éthiques et sociales. Ces documents de référence sont systématiquement portés à la connaissance de l'ensemble du personnel par le biais de divers canaux adaptés à chaque contexte.

Qu'il s'agisse d'un affichage dans les locaux de l'entreprise, d'une mise à disposition via le système d'information des ressources humaines (SIRH) ou d'une remise lors de la signature du contrat de travail, nous veillons à ce que chaque collaborateur soit informé de ces engagements dès son intégration et tout au long de son parcours chez Ora. Cette démarche garantit la transparence, favorise l'adhésion de tous aux valeurs de l'entreprise et contribue à maintenir un cadre de travail respectueux et responsable.

Conformément aux dispositions légales, Ora a mis en place une procédure permettant à toute personne de signaler de manière confidentielle et sécurisée toute situation présentant un risque ou un dysfonctionnement.

Cette procédure de lancement d'alerte vise à garantir que les collaborateurs disposent d'un moyen officiel pour faire remonter les préoccupations relatives à la sécurité, à la conformité ou à d'autres aspects essentiels au bon fonctionnement de l'organisation. Grâce à ce dispositif, Ora s'assure que chaque signalement est traité avec sérieux et dans le respect de la confidentialité, contribuant ainsi à la prévention des risques et à la protection des droits des salariés.

Incidents graves en matière de droit de l'homme

Au cours des deux dernières années, Ora n'a pas été impliquée directement dans un incident relatif aux droits de l'homme. De plus, la société n'a eu connaissance d'aucun incident de cette nature sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Malgré cette absence d'incidents, nous demeurons particulièrement vigilants sur cette question et poursuivons en permanence l'amélioration de nos procédures de diligence. Notre engagement consiste à garantir le respect des droits de l'homme à tous les niveaux de notre organisation et dans l'ensemble de nos activités, en France et à l'international.



CONSCIENTS DE L'AMPLEUR DU DÉFI,
NOUS AVANÇONS AVEC HUMILITÉ ET
DÉTERMINATION, COLLECTIVEMENT,
VERS DEMAIN.

GROUPE ORA

ANNEXES : CADRE DE RÉFÉRENCE ET DONNÉES CLÉS

TABLE DE CORRESPONDANCE DES INDICATEURS 1/2

Thématique	VSME	GRI	ODD	Référence	Pages
Informations générales	B1	2-1/2/3	17	Base de préparation	8-10
	C1	2-6	17	Stratégie, modèle d'entreprise et durabilité	12-15
	B2-C2	2-22	17	Description des pratiques, politiques et initiatives futures en vue de la transition	17-41
Gouvernance	B11	205-3	16	Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin	46
	C8	-	16	Chiffre d'affaire de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'UE	47
	C9	405-1	5-10	Mixité de l'organe de gouvernance	44
Environnement	B3	302-1	7-13	Consommation d'énergie	49-56
	B3	305-1/2/3	13	Emissions de GES	58-61
	C3	305-4/5	13	Cibles et objectifs de réduction des émissions de GES	62-64
	C4	201-2	9-13	Risques climatiques	66-71
	B4	306-3	13-14-15	Pollution de l'air, de l'eau et des sols	73-74
	B5	304-1	15	Biodiversité	75-79
	B6	303-3/4/5	6-14	Eau	80-82
	B7	301-1	12	Flux de matières premières	84-89
	B7	301-1	12-15	Matériaux certifiés	87
	B7	301-2/3	12	Pratiques d'éco-conception et de circularité	90-93
	B7	302-5	12	Impact de l'utilisation des produits	94
	B7	306-3/4/5	12	Déchets	95-103

TABLE DE CORRESPONDANCE DES INDICATEURS 2/2

Thématique	VSME	GRI	ODD	Référence	Pages
Social	B8	2-7	1-5-10	Effectifs par genre et type de contrat	105-106
	B8	2-7	5-17	Effectif par pays	107
	B8	401-1	8	Turnover	107
	B9	403-9	3-8	Santé et sécurité	110-120
	B10	405-2	1-5-10	Rémunérations	124-125
	B10	407-1	8-17	Négociation collective	127-128
	B10	404-1	4	Formation	129-130
	C5	405-1	5	Ratio de femmes dans l'encadrement	125
	C6	408/409/410/411/412/413	16	Politiques et procédures en matière de droits de l'homme	134
	C7	2-27	16	Incidents graves en matière de droits de l'homme	135

LISTE DES SITES ET FILIALES ET CERTIFICATIONS (SITUATION AU 31/12/2024)

Sites d'activité	Adresse	Pays	Sociétés	Code NACE	ISO 14001	FSC	PEFC	Imprim' Vert	EPV
ARGENTEUIL	151-153 rue Michel Carré 95100 ARGENTEUIL	France	AB-FAB	7311Z	Oui	Oui	Non	Oui	Non
			ATELIERS ARTIGO	9002Z	Oui	Non	Oui	Non	Oui
BOULOGNE	52-54 rue de la Belle Feuille 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	France	PIRANESE	5911B	Oui	Non	Non	Non	Non
			EXANTHESE	6630Z	Non	Non	Non	Non	Non
PARIS	33 rue de Naples 75008 PARIS	France	THE CALLING	7311Z	Oui	Non	Non	Non	Non
			LEAF, JARDIN DE RECYCLAGE	7410Z	Oui	Non	Non	Non	Non
			COMO	7021Z	Oui	Non	Non	Non	Non
			FULLSENSE	9002Z	Non	Non	Non	Non	Non
SARTROUVILLE 1	50-54 rue Calmette et Guérin 78500 SARTROUVILLE	France	AKIRA	7022Z	Non	Non	Non	Non	Non
			ORA	7022Z	Oui	Oui	Oui	Non	Non
			MISE EN ŒUVRE	4332A	Oui	Oui	Oui	Non	Non
			MISE EN SCENE	7311Z	Oui	Oui	Oui	Non	Non
SARTROUVILLE 2	127 rue Léon Jouhaux 78500 SARTROUVILLE	France	ELBA France	4618Z	Oui	Oui	Oui	Non	Non
			MASK PLASTIQUE	7311Z	Oui	Oui	Non	Non	Non
			GO FOR HIT	7311Z	Oui	Non	Oui	Non	Non
			CORAUx	7311Z	Oui	Non	Non	Non	Non
			LES ATELIERS ELBA SWITZERLAND	-	Non	Non	Oui	Non	Non
STRASBOURG	3 rue du Chêne 67150 NORDHOUSE	France	PANKARTE PLV	1721B	Oui	Oui	Non	Oui	Non
			B COM B	7311Z	Oui	Non	Non	Non	Non
AUTRES	-	Chine (HK)	ELBA APAC LTD	-	Non	Non	Non	Non	Non
		Singapour	THE CALLING SINGAPORE	-	Non	Non	Non	Non	Non

An aerial photograph of a coral reef. The water transitions from a deep, dark blue in the upper half to a vibrant turquoise and light green in the lower half, where the reef structure is visible. A semi-transparent white rectangular box is positioned in the lower right quadrant, containing the logo.

ora

SOUND OF CRAFTERS